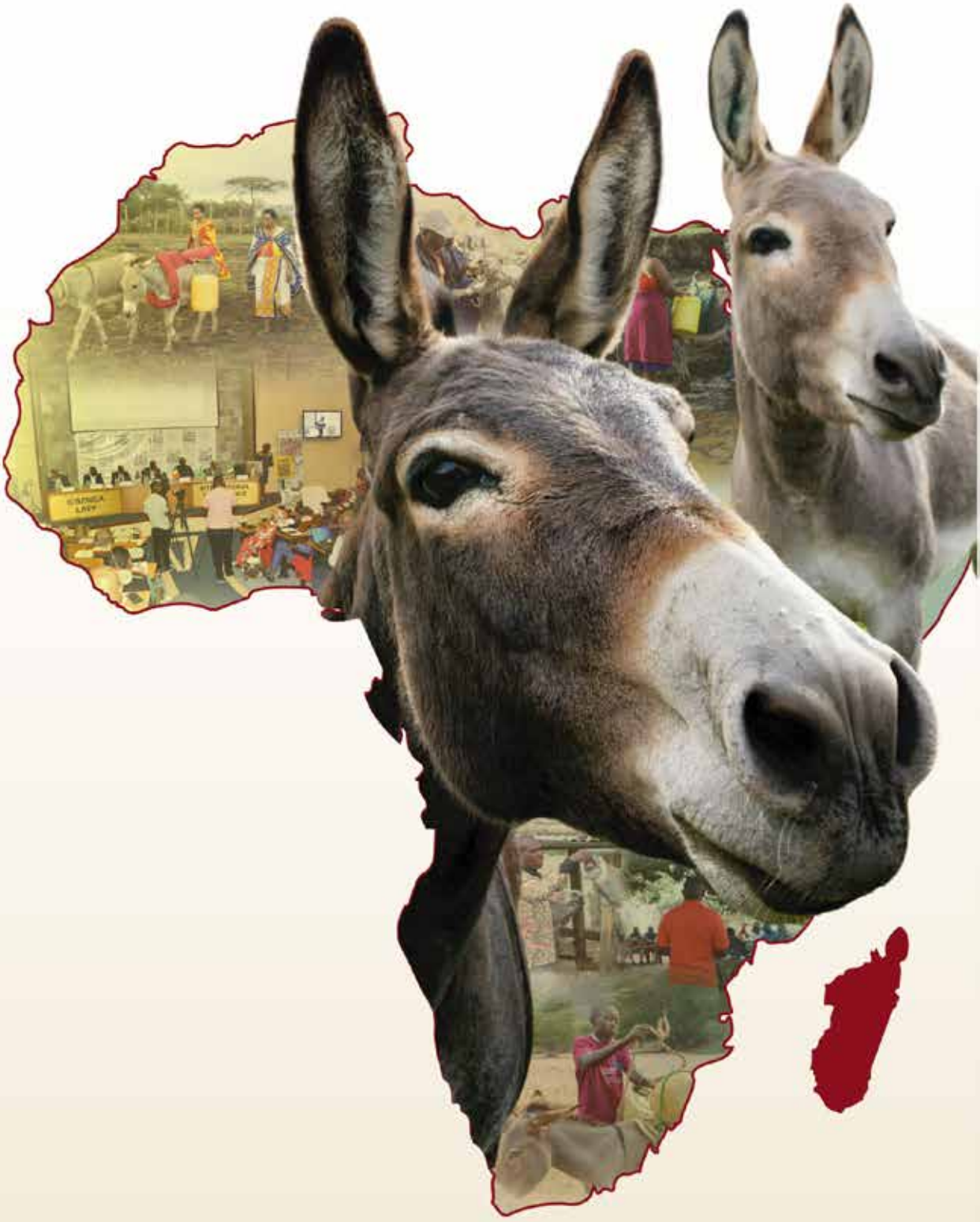
UNION AFRICAINE
BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES



RAPPORT DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE PANAFRICAINE SUR L'ÂNE

Thème : « L'engagement de l'Afrique dans la politique et la pratique pour la préservation des ânes : maintenant et dans l'avenir »

26 - 27 JUIN 2025,
RADISSON BLU, ABIDJAN,
CÔTE DIVOIRE.



Citation recommandée

PADCO 2025. L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratique pour la préservation des ânes : maintenant et à l'avenir. Vers une position commune sur la protection des ânes contre l'exploitation pour le commerce de la peau entre les UA membres. Rapport de la Conférence panafricaine sur les ânes 2025, 26 - 27 juin 2025, Abidjan, Côte d'Ivoire.

RÉSUMÉ

La deuxième Conférence panafricaine sur les ânes (PADCO-2), qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a réuni des pays membres de l'Union africaine (UA-EM), des organisations régionales et internationales, la société civile et des experts techniques sous le thème « L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratique pour la préservation des ânes : Aujourd'hui et demain. »

S'appuyant sur les résultats de la première Conférence panafricaine sur les ânes (PADCO-1) en 2022, qui a conduit au moratoire de l'Union africaine sur l'abattage d'ânes pour leur peau, PADCO-2 a évalué les progrès, s'est penché sur les défis de mise en œuvre et a validé la Stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes en Afrique et son Plan d'action.

Les ânes ont été réaffirmés comme essentiels aux économies rurales de l'Afrique, qui alimentent l'agriculture, les transports et le commerce et comme essentiels à la résilience des femmes, des enfants et des communautés vulnérables. Dans les écosystèmes, la présence d'ânes favorise l'équilibre écologique, ce qui est crucial pour la durabilité des ressources naturelles et la résilience des communautés face aux changements environnementaux. Pourtant, les intervenants ont souligné les menaces urgentes que représentent le commerce non durable de la peau d'âne, les normes de bien-être inadéquates, les faibles taux de reproduction et le manque d'intégration des politiques.

Les déclarations ministérielles du Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad et Ouganda et d'autres UA-États membres ont démontré une forte volonté politique, avec des exemples d'interdictions nationales sur l'abattage, l'intégration des ânes dans les politiques d'élevage, la sensibilisation des communautés et le renforcement de l'application de la loi.

Séances techniques examinées : études de cas par pays sur les mesures politiques et législatives, les incidences socio-économiques et sexo spécifiques du commerce de la peau d'âne, l'application de la loi et la collaboration transfrontalière, les stratégies de réduction de la demande, l'amélioration du bien-être et des soins vétérinaires, les liens entre la santé des ânes, la prévention de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et les systèmes alimentaires sûrs.

Au cœur de la conférence, se trouvait la Stratégie panafricaine sur les ânes, élaborée en vertu de la Décision du Conseil exécutif de l'UA EX.CL/Dec.1471(XLIV), qui offre un cadre continental pour faire respecter le Moratoire de l'UA par la législation et la coopération transfrontalière, intégrer les ânes dans les recensements du bétail et les plans de développement, améliorer le bien-être et la productivité par le biais de chaînes de valeur durables et renforcer les systèmes de données, la recherche et les partenariats.

Les partenaires, notamment *The Donkey Sanctuary, World Horse Welfare, SPANA, Brooke* et l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est, ont promis un soutien durable par l'expertise technique, le plaidoyer et le renforcement des capacités. La conférence s'est conclue par le Communiqué et la Déclaration d'Abidjan, réaffirmant la position commune de l'Afrique et engageant les membres de l'UA à transposer le moratoire dans leur droit national, à renforcer l'application de la loi et la coopération régionale, à promouvoir le renforcement des capacités et l'investissement dans les chaînes de valeur et la recherche favorables au bien-être. PADCO-2 a confirmé que la préservation des ânes d'Afrique est à la fois une priorité de bien-être et de développement. Les engagements pris à Abidjan tracent une voie claire pour traduire la politique continentale en action tangible et durable.



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iii

ABBREVIATIONS vi

INTRODUCTION ET CONTEXTE vii

SESSION 1 : ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DU JOUR 1

SESSION 2 : SITUATION DES ESPÈCES D'ÂNES EN AFRIQUE 6

SESSION 3 : STRATÉGIE PANAFRICAINE POUR LA PRÉSERVATION, LE BIEN-ÊTRE ET L'UTILISATION DURABLE DES ÂNES 9

SESSION 4 : COORDINATION DES PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ET DU MORATOIRE 15

SESSION 5 : DÉCLARATIONS D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ET DU MORATOIRE 19

RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR 22

SESSION 6 : SESSION DE CLÔTURE 23

ANNEXES 27



ABBREVIATIONS

CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEEAC	Communautés Économiques des États de l'Afrique Centrale
CER	Communautés Économiques Régionales
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces Menacées d'Extinction
COMESA	Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe
CTS	Comité Technque Spécialisé
EM	États Membres
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
ICPALD	IGAD - Centre pour les Zones Pastorales et le Développement de l'Élevage
ICWE	Coalition Internationale pour les Équidés de Travail
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
KARLO	Organisation de Recherche sur l'Agriculture et l'Élevage du Kenya
LiDeSA	Stratégie de Développement de l'Élevage en Afrique
MOOC	Cours en Ligne Ouvert à Tous
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMSA	Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONG	de Développement de l'Afrique Organisations non Gouvernementales
PADCo	Conférence panafricaine sur l'âne
SPANA	Société pour la protection des animaux à l'étranger
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La deuxième Conférence panafricaine sur les ânes (PADCO-2), qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 26 au 27 juin 2025, sous le thème « L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratique pour la préservation des ânes : maintenant et à l'avenir », s'est appuyée sur les résultats historiques du PADCO-1 tenu à Dar es Salaam en décembre 2022. Cette réunion historique a abouti à la décision EX.CL/Dec.1471(XLIV) du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, établissant un Moratoire continental sur l'abattage d'ânes pour leur peau - une étape décisive dans l'arrêt d'un commerce non durable et destructeur motivé en grande partie par la demande mondiale de médicaments traditionnels.

Le PADCO-2 a été convoqué à un moment critique, alors que l'Afrique passe de la déclaration politique à la mise en œuvre pratique. La conférence visait à évaluer les progrès, à relever les défis et à valider une stratégie panafricaine globale pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes en Afrique (2026-2035) parallèlement à son plan d'action. Par le biais d'un engagement multi-partie prenante, de discussions fondées sur des données probantes et d'un leadership politique de haut niveau, la réunion visait à renforcer les engagements politiques, à renforcer l'application de la loi et à mobiliser une action coordonnée pour la préservation des ânes.

Objectifs de la conférence

L'objectif général était de fournir une plate-forme aux gouvernements africains, à la société civile, aux chercheurs et aux partenaires de développement pour examiner les progrès réalisés dans la protection de l'espèce asine contre le commerce de la peau et assurer leur utilisation durable par des politiques et des pratiques efficaces.

Plus précisément, la conférence visait à :

i. Faciliter un dialogue politique éclairé sur les options pour protéger les populations d'ânes contre les menaces du commerce de la peau;
ii. Échanger des connaissances, des données et des meilleures pratiques pour améliorer le bien-être des ânes;
iii. Montrer les progrès réalisés pour intégrer les ânes dans les programmes nationaux de développement, en mettant l'accent sur les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables;
iv. Renforcer le réseau de parties prenantes sensibilisées plaidant pour le bien-être des ânes aux niveaux continental et national;
v. Réaffirmer l'engagement des États Membres en faveur de la position commune de l'Afrique sur le commerce de la peau d'âne.

La structure de PADCO-2 a combiné des présentations, des discussions, des documents scientifiques et des témoignages des pays, couvrant des thèmes tels que ;

- Enseignements et défis liés à la mise en œuvre du moratoire sur les UA;
- Cadres législatifs et politiques pour l'intégration au niveau national;
- Impact du commerce de peau d'âne sur les moyens de subsistance et les économies rurales;
- Application transfrontalière de la loi contre le trafic illicite;
- Considérations éthiques, de bien-être et vétérinaires pour les ânes qui travaillent;
- Innovations en matière de sélection, d'élevage et de chaînes de valeur durables.





SESSION 1 : ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Présentations des Intervenants

Thème et Objectifs | Professeur James Wabacha



Le professeur James Wabacha a présenté le thème de la conférence, «L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratique pour la préservation des ânes : maintenant et à l'avenir», soulignant le rôle essentiel de l'âne dans les moyens de subsistance ruraux, l'agriculture et les transports. Cependant, il continue de souffrir de négligence et d'un manque de reconnaissance. Il a insisté sur les graves menaces posées par le commerce de la peau, les mauvaises conditions de bien-être et la négligence politique, et a appelé à des mesures de protection plus fortes et à l'inclusion des ânes dans les programmes de développement. Il a rappelé :
les progrès réalisés depuis PADCO-1 en 2022, notamment la Déclaration de Dar es Salaam, le Moratoire sur l'abattage d'ânes pour la peau et la directive visant à élaborer une stratégie et un plan d'action panafricains. Le PADCO-2 visait à examiner les progrès, valider le projet de stratégie et de plan d'action, et promouvoir le partage des connaissances, avec les résultats attendus d'une stratégie continentale approuvée et réaffirmer la position commune sur la préservation des ânes.

Points saillants de la Stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes en Afrique | Dr Hiver Boussini

Présentant les points saillants de la stratégie, le Dr Hiver Boussini a exposé son objectif de préserver la santé des populations d'ânes, de préserver le bien-être et de protéger les moyens de subsistance. Il a décrit les actions prioritaires telles que l'application du Moratoire de l'UA par le biais de politiques nationales, l'intégration des ânes dans les plans d'élevage et les recensements, l'amélioration de leur bien-être et de leur productivité, le développement de chaînes de valeur humaines, le renforcement des systèmes de recherche et des données, et la mobilisation de partenariats.

Il a exhorté le PADCO-2 à valider la stratégie pour la soumettre au Comité Technique Spécialisé de l'UA pour adoption formelle.

Chris Wainwright, PDG de Brooke Action for Working Horses and Donkeys



Lors de son discours, M. Chris Wainwright, PDG de *Brooke Action for Working Horses and Donkeys* et représentant de la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail (ICWE), a mis en avant des enjeux cruciaux concernant le bien-être des ânes en Afrique, ainsi que l'impact néfaste du commerce de la peau d'âne sur ces animaux et les communautés qui en dépendent.
Tout d'abord, il a souligné l'importance de l'ICWE, fondée il y a 8 ans, qui collabore avec diverses ONG et partenaires, notamment l'OMSA, pour améliorer le bien-être des équidés. En poursuivant, Wainwright a alerté sur les conséquences dramatiques du commerce de la peau d'âne, alimenté par la forte demande d'*ejiao*.

Cette activité illégale entraîne l'abattage inhumain de millions d'ânes, provoquant ainsi une diminution drastique de leur population. De plus, il a précisé que les ânes jouent un rôle essentiel pour la subsistance de plus de 600 millions de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Leur disparition affecte particulièrement les communautés les plus vulnérables, qui dépendent de ces animaux pour leurs moyens de vie.

Par ailleurs, dans un tournant positif, Wainwright a annoncé la décision historique de l'Union Africaine d'imposer un Moratoire sur l'abattage des ânes pour leur peau. Cette décision témoigne d'un engagement fort envers la préservation de cette espèce menacée.

Enfin, il a conclu en appelant à la nécessité de discuter d'un plan d'action pour la conservation des ânes, en adéquation avec l'Agenda 2063 de l'Afrique, qui vise un développement durable. Wainwright a souligné l'urgence d'agir collectivement pour mettre fin à ce commerce nuisible. Son discours a suscité un réel espoir quant à l'avenir des ânes et aux moyens de subsistance des communautés qui en dépendent, en insistant sur le fait que ces animaux sont non seulement des êtres sensibles, mais aussi des piliers essentiels des économies locales en Afrique.

Déclarations des Ministres des États Membres.

Minister of Livestock, Fisheries and Animal Industries of Cameroon | S.E. Dr. Taiga



Dans le cadre de la deuxième Conférence Panafricaine sur la Préservation des Espèces Asines en Afrique (PADCO-2), S.E. le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun a souligné l'importance des ânes dans l'économie et la vie sociale, notamment en zones rurales, où ils assurent le transport d'eau et de marchandises tout en contribuant à l'éducation des enfants. Cependant, il a également mentionné les menaces auxquelles cette espèce fait face, telles que le commerce illicite de leur peau, les maladies et la dégradation de leur habitat.

En ce sens, le ministre a salué le moratoire instauré par l'Union Africaine sur l'abattage des ânes pour des raisons commerciales, une mesure cruciale pour leur protection. Il a relevé que la conférence PADCO-2 marque une étape décisive vers la mise en œuvre effective de cette décision. Enfin, pour conclure, il a réaffirmé l'engagement du Cameroun à soutenir cette cause en mobilisant du personnel qualifié pour appliquer les recommandations issues de la conférence.

Ministre de l'Élevage et de la Production Animale du Tchad | S.E. Prof. Abderahim Awat Atteib



Le ministre tchadien, S.E. Abderahim Awat Atteib a salué la conférence comme une plate-forme de solidarité et d'action, décrivant les ânes comme des piliers de la vie rurale et de la biodiversité, y compris le cul sauvage nubien en danger critique d'extinction. Il a réaffirmé l'engagement du Tchad envers la Déclaration de Dar es Salaam, la protection législative, les considérations relatives à l'inscription à la CITES et les efforts nationaux continus en matière de sensibilisation des communautés, d'application de la loi et de politiques axées sur les données.

Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche d'Ouganda | Hon. Dr Rwamirama Bright Kanyontore



L'hon. Le Dr Bright Rwamirama Kanyontore, parlant au nom de S.E. le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République d'Ouganda, a exprimé ses sincères remerciements au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour avoir accueilli la deuxième Conférence panafricaine sur les ânes et a salué chaleureusement le peuple ougandais. Il a félicité la UA-BIRA et ses partenaires d'avoir organisé cette réunion historique, qu'il a qualifiée de cruciale une plateforme pour consolider la détermination collective de l'Afrique à protéger les ânes.

S'appuyant sur les données du recensement national du bétail en Ouganda, le Dr Rwamirama a dressé un tableau qui donne à réfléchir sur les tendances de la population d'ânes dans le pays. En 2008, l'Ouganda comptait environ 144 000 ânes ; en 2021, ce nombre avait chuté à seulement 63 000, une baisse spectaculaire de 56,3 % en un peu plus d'une décennie. Il a expliqué que la plupart des ânes en Ouganda sont concentrés dans la région semi-aride de Karamoja, où ils servent d'animaux de travail indispensables, transportant de lourdes charges sur de longues distances dans des zones aux infrastructures limitées. La perte de ces animaux, a-t-il souligné, perturberait gravement les moyens de subsistance, en particulier pour les ménages vulnérables vivant dans des zones climatiques difficiles.

Il a placé l'expérience de l'Ouganda dans le contexte continental et mondial plus large, notant que la population mondiale d'ânes s'élève à environ 44 millions, dont près d'un quart en Afrique. L'Éthiopie est en tête avec environ 7,1 millions d'ânes, mais même des populations aussi importantes restent menacées. Le Dr Rwamirama a averti que l'Afrique est aujourd'hui confrontée aux mêmes pressions qui ont conduit à la forte baisse du nombre d'ânes en Chine, qui est passé de 11,1 millions en 1990 à environ 6 millions deux décennies plus tard, principalement en raison de la demande de peaux pour les médicaments traditionnels. L'insuffisance de l'offre mondiale a déplacé la demande vers l'Afrique, ce qui constitue une menace grave et urgente pour les populations d'ânes du continent et pour les communautés qui en dépendent.

Il a appelé à des mesures à l'échelle du continent pour protéger les ânes, y compris une recherche ciblée pour remédier à leur faible capacité de reproduction et des stratégies pour améliorer la durabilité des troupeaux. Il a souligné l'importance d'une application stricte des mesures anti-abattage, d'une coopération transfrontalière pour lutter contre le commerce illicite et de l'intégration du bien-être des ânes dans les politiques nationales de développement de l'élevage.

Le Dr Rwamirama a indiqué que l'Ouganda avait déjà mis en œuvre une interdiction nationale de l'abattage d'ânes et qu'il était dans le processus d'intégrer le moratoire sur les UA dans sa législation nationale, qui est actuellement en cours d'examen. Il a réaffirmé le ferme soutien de l'Ouganda à la Stratégie panafricaine sur l'âne, la reconnaissant comme un outil essentiel pour guider l'harmonisation des politiques, renforcer les capacités de mise en œuvre et renforcer l'engagement communautaire.

Reconnaissant la nécessité d'une dynamique soutenue, il a suggéré que des conférences panafricaines sur les ânes soient convoquées plus fréquemment pour suivre les progrès, partager les meilleures pratiques et galvaniser l'engagement politique. Il a conclu en réitérant la volonté de l'Ouganda d'accueillir de futures conférences et a réaffirmé l'engagement indéfectible de la nation en faveur de la préservation des ânes, non seulement en tant qu'animaux de travail, mais aussi en tant que parties intégrantes de

l'économie rurale, du patrimoine culturel et des aspirations de développement durable de l'Afrique.

Commissaire à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Économie Bleue et à l'Environnement Durable à la Commission de l'Union Africaine [DARBE] S.E. Moses Vilakati



Le Dr Huyam Salih, s'exprimant au nom de S.E. le Commissaire à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Économie Bleue et à l'Environnement Durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine, pour le mot d'ouverture a chaleureusement accueilli tous les participants à la deuxième Conférence panafricaine sur les ânes. Elle a noté que la réunion de 2022 à Dar es Salaam a été un tournant décisif dans la reconnaissance et la réponse aux menaces croissantes auxquelles sont confrontées les populations d'ânes d'Afrique. Cette réunion a commencé un processus historique qui a conduit à un Moratoire de l'Union Africaine sur l'abattage d'ânes pour leur peau : une décision qui a eu un impact significatif sur les communautés rurales, sur les efforts de conservation et sur les cercles politiques

Elle a rappelé aux délégués que les ânes étaient bien plus que des animaux de travail : ils étaient une bouée de sauvetage pour des millions de foyers ruraux, en particulier pour les femmes et les enfants, qu'ils fournissaient des moyens de transport, soutenaient l'agriculture des petits exploitants et soutenaient les économies locales dans certaines des régions les plus fragiles du continent. Leur perte en raison d'une exploitation non durable et du commerce illicite, a-t-elle averti, aurait des conséquences socio-économiques et écologiques dévastatrices.

Le Dr Salih a souligné que si des progrès avaient été accomplis, d'importants défis restaient à relever. Elle a noté que le faible investissement dans le bien-être des ânes, les mauvais résultats en matière de reproduction, la faiblesse des mécanismes d'application de la loi et l'augmentation du trafic transfrontalier Continuaient de Menacer les populations d'équidés domestiques et sauvages. Elle a souligné que le Comité technique spécialisé de l'UA et le Sommet des chefs de l'UA avaient confié à la UA-BIRA l'élaboration d'une stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes, stratégie qui sera validée au cours de la réunion et conçue pour guider les Etats Membres dans la sauvegarde des populations d'ânes pour les générations présentes et futures.

Félicitant les pays tels que le Botswana, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda, le Togo et le Kenya pour leurs mesures législatives et administratives proactives, elle a exhorté tous les États Membres à intégrer les ânes dans les politiques nationales d'élevage, à renforcer l'application de la législation anti-abattage, à améliorer les systèmes de collecte de données et à investir dans des chaînes de valeur respectueuses du bien-être. Elle a souligné que la stratégie : non seulement s'aligne sur l'Agenda 2063 de l'Afrique, mais aussi sert de modèle pour la protection des moyens de subsistance, la promotion de l'agriculture durable et la garantie que les populations d'ânes continuent de contribuer à la résilience climatique et à la prospérité rurale en Afrique.

Pour conclure, Dr Salih a appelé les gouvernements, les chercheurs, la société civile et les partenaires de développement à renouveler leur engagement. Ainsi que les participants à se servir de la conférence comme une plate-forme d'action décisive, transformant les engagements en résultats mesurables et protégeant les ânes d'Afrique comme une source de force, de dignité et d'opportunités pour les générations futures.

Ouverture officielle par S.E. le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire | S.E. M. Laurent Tchagba, ministre des Eaux et Forêts, Côte d'Ivoire



Au nom du Premier ministre, S.E. M. Laurent Tchagba, ministre des Eaux et Forêts, Côte d'Ivoire a ouvert la seconde Conférence panafricaine sur la préservation des ânes et a exprimé son honneur de représenter le Président de la République et le Gouvernement ivoirien. Il a souligné l'importance de cette rencontre, qui suit le premier événement à Dar es Salaam, marquant une prise de conscience collective des menaces sur les populations d'ânes en Afrique. Il a ainsi salué la décision historique de l'Union Africaine d'interdire le commerce de peaux d'ânes, une mesure cruciale face à un commerce souvent destructeur.

Il a aussi affirmé que les ânes sont essentiels pour les économies familiales et le développement local, ils jouent un rôle irremplaçable dans la vie rurale. Cependant, la demande internationale croissante pour l'*ejiao* a conduit à un abattage massif et cruel, menaçant cette espèce. Il a également insisté sur la nécessité d'une action concertée à l'échelle continentale pour lutter contre cette situation.

La conférence doit déboucher sur un plan d'action africain visant à sauvegarder les ânes, à renforcer les législations contre le commerce de peaux, à promouvoir des alternatives économiques durables, et à mobiliser les communautés rurales. Par ailleurs, le Premier Ministre a souligné que ce rassemblement constitue une véritable opportunité de solidarité africaine, établissant un lien entre développement économique et bien-être animal. Il a également engagé la Côte d'Ivoire à porter les conclusions de cette conférence au niveau régional et international. Sur ce, il déclara la conférence ouverte, souhaitant des travaux fructueux pour l'ensemble des participants.

SESSION 2 : SITUATION DES ESPÈCES D'ÂNES EN AFRIQUE

Aperçu du statut de l'âne en Afrique | Dr Elynn Njeri



Le Dr Elynn Njeri a présenté les résultats de l'enquête menée par la UA-BIRA en 2018 dans 25 États membres, qui estimaient à 13,04 millions le nombre d'ânes recensés dans les pays étudiés, soit environ 36 % de tous les animaux actifs recensés. L'enquête a révélé des disparités marquées en matière de répartition et de reproduction, certains pays n'enregistrant aucun taux de reproduction. Le rapport hommes-femmes était équilibré, les hommes et les femmes étant utilisés à parts égales pour le travail.

En ce qui concerne les services de santé animale, les données ont montré que 11 120 vétérinaires et 20 000 paraprofessionnels étaient présents dans les pays étudiés, bien que les services aient été concentrés dans les centres urbains. Ce biais urbain a laissé les communautés rurales fortement dépendantes des paraprofessionnels, ce qui montre le besoin d'uniformité et de qualité des soins dans les zones mal desservies.

Les principales maladies identifiées comprenaient le tétanos, la peste équine, l'anthrax, la grippe équine, la rage, la trypanosomiase, les infestations d'helminthes et les lésions cutanées liées à un mauvais harnachement, à la surcharge et à un mauvais élevage. Les lacunes systémiques comprenaient une couverture vaccinale insuffisante, une réponse d'urgence limitée et des données centralisées insuffisantes.

Le Dr Njeri recommande d'intégrer les ânes dans les stratégies agricoles et d'élevage, d'élargir la formation des vétérinaires et des paraprofessionnels, d'améliorer les soins de santé préventifs et les programmes de vaccination, d'accroître l'éducation communautaire sur le bien-être et d'améliorer la collaboration transfrontalière pour lutter contre le commerce illégal de la peau. Elle a souligné que le bien-être durable des ânes était essentiel à la résilience économique rurale et à la viabilité à long terme des populations d'ânes en Afrique

Impact des maladies et des blessures sur les ânes qui travaillent | Dr Girma Birhan



La Dre Girma Birhan, chercheuse au doctorat à l'Université de Liverpool, a présenté les résultats d'une étude menée en Éthiopie pour évaluer la contribution des ânes aux moyens de subsistance et les coûts économiques des maladies et des blessures. L'Éthiopie, avec environ 10,7 millions d'ânes, soit environ 20 % de la population mondiale, comptait plus de 7,5 millions de ménages dépendant d'eux pour le transport de l'eau, du bois de chauffage et des produits agricoles. Malgré ce rôle central, les ânes étaient exclus des politiques de développement de l'élevage et ont reçu un investissement minimal dans le bien-être.

En utilisant le cadre de référence de la charge mondiale de morbidité animale (GBADs), l'étude a combiné des enquêtes, des entretiens et des modèles de simulation de troupeau pour quantifier les avantages et les pertes. Les ânes contribuent en moyenne à hauteur de 567 USD par an par ménage, soit environ 21 % des revenus, tout en réduisant la charge de travail, en particulier pour les femmes et les filles, d'environ 17 heures par semaine. Au niveau national, leur contribution en 2021 a été estimée à 2,2 milliards de dollars, soit environ 2 % du PIB de l'Éthiopie.

Cependant, les maladies et les blessures évitables, notamment les blessures, la boiterie, la trypanosomiase et la peste équine, ont réduit les revenus des ménages de 28 %, entraînant des pertes économiques nationales de 646 millions de dollars par an. Le Dr Birhan a recommandé d'intégrer les ânes dans les politiques relatives à l'élevage et à l'agriculture, d'élargir l'accès aux services vétérinaires et d'améliorer la surveillance et la vaccination pour atténuer ces pertes

Compréhension de la chaîne de valeur des ânes : Étude de cas au Kenya, cartographie, gouvernance, défis et équité | Dr James Kithuka



Le Dr James Kithuka a présenté les résultats d'une étude de cas kenyane cartographiant les chaînes de valeur des ânes dans sept comtés répartis dans quatre zones agro-écologiques. Il a noté que la population totale d'ânes de l'Afrique était estimée à 44 millions, les ânes servant des rôles dans le transport, la production de fumier et, dans certains contextes, l'approvisionnement en lait.

L'étude a constaté que la chaîne de valeur était simple, peu développée et faiblement réglementée. Les ânes provenaient de marchés, d'accords de troc, de dots et de dons de charité. Les prix urbains variaient de 350 à 1 230 dollars. D'importantes disparités entre les sexes sont apparues : les hommes contrôlaient souvent les ventes d'ânes, tandis que les femmes et les enfants étaient les principaux utilisateurs quotidiens.

Les principaux défis comprenaient le commerce illégal de la peau, le vol, les mauvaises pratiques en matière de bien-être, une législation obsolète, l'absence de systèmes de traçabilité et des marchés non réglementés. Les répondants ont appelé à l'intégration des ânes dans les politiques nationales d'élevage, à une application plus stricte, à l'éducation communautaire, aux initiatives d'inclusion des genres et à l'expansion des services vétérinaires. Le Dr Kithuka a conclu que sans réforme des politiques et sans interventions coordonnées, le secteur de l'âne au Kenya resterait fragmenté et vulnérable.

Les ânes qui travaillent sont des atouts vitaux pour la résilience des communautés dans les Sinistres | Anna Mary et Dr. Shaban Tozo



Anna Mary, responsable mondiale de la politique et du plaidoyer à Brooke, a évoqué les animaux de travail comme des actifs essentiels mais souvent « invisibles » dans la préparation, la réponse et le rétablissement en cas de catastrophe. À l'échelle mondiale, les catastrophes causent environ 2 billions de dollars de pertes annuelles. Les ânes, les chevaux et les mules contribuent en soutenant les évacuations, en transportant des marchandises et en aidant au rétablissement après une catastrophe, mais ils restent sous-reconnus dans les cadres politiques.

Elle a noté leur reconnaissance partielle dans le Référentiel de Sendai des Nations Unies sur la lutte contre la corruption et leur mention explicite dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies à la suite du plaidoyer de Mme Brooke et de ses partenaires. Cependant, une étude des politiques de réduction (RRC) dans six pays africains, dont le Sénégal, l'Éthiopie et le Kenya, a révélé que seul le Kenya faisait spécifiquement référence aux animaux de labeur, et même alors, la sensibilisation de la communauté était limitée. Des modèles réussis du Nicaragua, du Guatemala et du Honduras ont démontré comment les animaux de laboratoire pouvaient être intégrés efficacement dans les stratégies

nationales de RRC.

Le Dr Shaban Tozo a développé le contexte tanzanien, où les ânes fournissent le transport essentiel des marchandises, de l'eau, des produits agricoles et des personnes vulnérables lors des inondations, des sécheresses et des pandémies. Des études de cas ont notamment porté sur les réponses au COVID-19 dans le nord de la Tanzanie, où des ânes ont fourni de l'eau aux établissements de santé, et sur leur déploiement dans les récentes situations d'urgence dues aux inondations et aux glissements de terrain pour le transport de nourriture, d'eau et de fournitures médicales.

Il a souligné que la contrebande transfrontalière et la croissance du commerce des peaux, combinées à la négligence continue du bien-être des ânes dans la planification humanitaire et de réponse aux catastrophes, sapent gravement la contribution que les ânes peuvent apporter à la résilience communautaire. La Tanzanie représente un exemple notable de bonnes pratiques, ayant mis en œuvre en 2017 une interdiction de l'abattage des ânes, conformément aux résolutions de l'Union Africaine, renforçant les protections légales par le biais de la Loi sur le Bien-Être Animal n° 19 de 2008, et lançant des campagnes nationales de sensibilisation et de bien-être.

Lors des récentes commémorations en l'honneur des ânes, des services vétérinaires — y compris les soins des sabots, la pulvérisation et la supplémentation en vitamines — ont été offerts à environ 400 ânes, tandis que des sessions de sensibilisation ont atteint plus de 1 600 écoliers.

Dr. Tozo a conclu que l'intégration explicite des ânes dans les politiques de réduction des risques de catastrophe, leur incorporation dans les systèmes d'alerte précoce, la promotion d'une planification des catastrophes sensible au bien-être, et l'expansion de l'éducation communautaire permettraient d'améliorer considérablement la résilience et de protéger les moyens de subsistance à travers l'Afrique.
Il a souligné que la contrebande transfrontalière et la croissance du commerce des peaux, combinées à la négligence continue du bien-être des ânes dans la planification humanitaire et de réponse aux catastrophes, sapent gravement la contribution que les ânes peuvent apporter à la résilience communautaire. La Tanzanie représente un exemple notable de bonnes pratiques, ayant mis en œuvre en 2017 une interdiction de l'abattage des ânes, conformément aux résolutions de l'Union Africaine, renforçant les protections légales par le biais de la Loi sur le Bien-Être Animal n° 19 de 2008, et lançant des campagnes nationales de sensibilisation et de bien-être.

Lors des récentes commémorations en l'honneur des ânes, des services vétérinaires — y compris les soins des sabots, la pulvérisation et la supplémentation en vitamines — ont été offerts à environ 400 ânes, tandis que des sessions de sensibilisation ont atteint plus de 1 600 écoliers.

Dr. Tozo a conclu que l'intégration explicite des ânes dans les politiques de réduction des risques de catastrophe, leur incorporation dans les systèmes d'alerte précoce, la promotion d'une planification des catastrophes sensible au bien-être, et l'expansion de l'éducation communautaire permettraient d'améliorer considérablement la résilience et de protéger les moyens de subsistance à travers l'Afrique.

SESSION 3 : STRATÉGIE PANAFRICAINE POUR LA PRÉSERVATION, LE BIEN-ÊTRE ET L'UTILISATION DURABLE DES ÂNES

Impact du commerce/exportation de peau d'âne sur la population d'ânes en Afrique : étude de cas dans certains UA membres | Prof. Philip Mshelia

Le professeur Philip Mshelia a présenté des conclusions sur l'impact du commerce de la peau d'âne dans certains États membres de l'Union africaine, combinant une vue d'ensemble continentale avec des exemples spécifiques par pays, des implications sur les moyens de subsistance, la modélisation et l'analyse des politiques.



Il a souligné que le commerce prive l'Afrique non seulement de revenus, mais également de biodiversité, de richesses ancestrales et de temps précieux, notant que chaque peau exportée représente une perte irremplaçable se produisant sans enregistrements, sans traçabilité, ni respect du patrimoine culturel. Cela a souligné l'importance du moratoire de l'Union africaine sur l'abattage commercial d'ânes et l'exportation de peau, largement considéré comme une étape historique pour le bien-être et la résilience des animaux. Néanmoins, l'application de la loi est restée incohérente, avec un commerce illégal persistant le long des frontières poreuses et aux points d'abattage ruraux.

Dynamique continentale et régionale

Le professeur Mshelia a souligné que l'Afrique, qui abrite près de la moitié de la population mondiale d'ânes, fait face à une menace critique car l'exploitation croissante mine la viabilité de la population, le transport rural et les moyens de subsistance. La structure des échanges varie d'une région à l'autre : le Tchad sert de centre d'agrégation clé en Afrique centrale, canalisant les ânes vers le Nigeria. L'Afrique de l'Ouest reste l'épicentre, avec le Nigeria fonctionnant comme une porte d'entrée vers le marché chinois, attirant les animaux à travers des milliers de passages informels en provenance du Mali, du Burkina Faso et du Niger ; l'Afrique du Sud autorise le commerce réglementé dans le Sud, mais les frontières poreuses permettent la contrebande ; tandis qu'en Afrique du Nord, le système de quotas de l'Égypte est miné par une faible application, permettant aux ports méditerranéens de servir de points de sortie.

Examens de contrôle d'application

Malgré le moratoire sur les UA, des quotas nationaux contradictoires ont créé des failles pour le commerce illicite. Les faiblesses incluent l'absence de codes du Système harmonisé (CSH) spécifiques aux ânes, une surveillance limitée des frontières et des stratégies de contrebande organisée - allant de la dissimulation et de la corruption aux envois fragmentés - rendant difficile une application efficace.

Abus en matière d'aide sociale et crime organisé

Dans toutes les régions, de graves violations du bien-être sont commises, les ânes étant souvent privés de nourriture et d'eau, soumis à des manipulations brutales et abattus dans des conditions rudimentaires. Au-delà des préoccupations de bien-être, le crime organisé et le vol ont davantage sapé les moyens de subsistance ruraux, ce qui a aggravé les coûts sociaux et économiques du commerce.

Interventions positives et recommandations

Certains exemples encourageants démontrent le potentiel de progrès. Au Nigeria, les saisies douanières ont permis d'intercepter des cargaisons illégales ; au Kenya, les patrouilles de terrain ont limité les

mouvements transfrontaliers ; et dans certaines parties du Nigeria, les chefs traditionnels sont intervenus pour mettre fin aux massacres. Le professeur Mshelia a recommandé de mettre à l'échelle ces succès en :

- Ériger en infraction le commerce de la peau d'âne au niveau national.
- Intégrer la politique UA dans les cadres juridiques nationaux contraignants.
- Renforcer les mécanismes régionaux de mise en œuvre et soutenir les moyens de subsistance alternatifs pour les communautés touchées.

Il en a conclu que la sauvegarde des ânes d'Afrique est essentielle à la protection de la dignité rurale, à la préservation du patrimoine génétique et à la facilitation de la transformation socio-économique à long terme.

Répondre à la demande mondiale et à la disponibilité de la gélatine pour la peau d'âne [ejiao] dans l'Union européenne | Wiebke Plasse



Wiebke Plasse du WTG a examiné la disponibilité de l'ejiao, une gélatine dérivée de peaux d'âne, en Allemagne et dans l'UE élargie. Promu dans la médecine traditionnelle chinoise pour ses prétendus bienfaits pour la santé, Ejiao n'avait aucun fondement scientifique solide, mais était pourtant vendu sous forme de blocs, de poudres, de granulés, de gélules et de confiseries. Les enquêtes de WTG ont révélé que les produits ejiao étaient facilement disponibles en ligne et dans les pharmacies sans ordonnance, contournant ainsi les exigences légales de l'UE pour les produits de médecine traditionnelle chinoise. des échappatoires, une application déficiente et un mauvais étiquetage a permis à ces ventes de se poursuivre, de nombreux consommateurs ignorant l'origine de la peau d'âne.

Elle a établi un lien entre cette demande et les atteintes généralisées à la protection sociale documentées depuis 2016, notamment des abattages non réglementés, des vols dans les communautés et le commerce illégal. L'incapacité de la Chine à répondre à la demande intérieure avait déplacé son approvisionnement vers l'Afrique, intensifiant ainsi les déclins de population.

Plasse a appelé à une action urgente de l'UE et de l'Afrique pour :

- Combler les lacunes réglementaires et appliquer les interdictions.
- Améliorer l'étiquetage et la traçabilité.
- Appliquer et étendre les interdictions d'exportation de peau d'âne dans les UA membres.
- Renforcer la surveillance du commerce.

Le travail en cours du GTW au Kenya, en Tanzanie et en Inde a soutenu les efforts locaux en matière de bien-être, de formation vétérinaire, de plaidoyer et de campagnes de sensibilisation du public. Elle a averti que la demande croissante de l'UE risquait d'accélérer l'effondrement de la population mondiale et de la faire souffrir si des mesures urgentes n'étaient pas prises.

Des ânes volés des futurs volés - les impacts du commerce de la peau d'âne sur les femmes et les enfants africains | Dr David Obiero



Le Dr David Obiero a présenté les recherches menées par The Donkey Sanctuary en collaboration avec l'Université de Maasai Mara sur les impacts sociaux et économiques du vol et de l'abattage d'ânes sur les femmes au Kenya. L'étude a couvert cinq comtés touchés - Nakuru, Laikipia, Siaya, Narok et Kirinyaga - en utilisant des enquêtes auprès de 171 femmes et des entretiens approfondis avec 17 participants.

Principales constatations

- Prévalence : 41 % des répondants ont signalé des vols d'ânes, Laikipia étant le plus touché (97 %).
- Pertes financières : Les pertes de revenus ont varié entre 14% et 73%, les plus élevées étant à Siaya (73,4%) et Narok (62,7%).
- Impact émotionnel : Les ânes étaient souvent donnés en cadeau de mariage et considérés comme des membres de la famille, ce qui rendait leur perte profondément pénible.
- Santé et nutrition : la perte d'ânes a forcé les femmes et les enfants à effectuer des travaux physiques intenses, réduisant le temps de production et détériorant la nutrition.
- Conséquences pour la communauté : L'épargne des ménages et les plans d'investissement ont souvent été détournés pour remplacer les ânes, en particulier dans les zones où l'accès à l'eau était difficile

Le Dr Obiero a appelé à une application plus stricte de la loi, à l'intégration de la protection des ânes dans les politiques nationales d'élevage et à des mesures de prévention au niveau communautaire. Il a souligné que la protection des ânes est essentielle non seulement pour les moyens de subsistance des femmes et la résilience des communautés, mais aussi pour faire progresser les objectifs de développement durable (ODD).

Aperçu de la session plénière

Lors de la plénière, le Prof. Mshelia a souligné que la viande d'âne est fréquemment mal représentée et vendue comme du bœuf sur plusieurs marchés africains une forme de fraude alimentaire étroitement liée au commerce des peaux et indicative de lacunes réglementaires plus larges. Il a insisté sur le faible taux de reproduction de l'espèce, rendant la récupération des populations extrêmement lente, d'où la nécessité de reconnaître formellement la contribution économique des ânes dans les calculs du PIB national.

Répondant au directeur des services veterinaires du Lesotho, qui a noté l'existence de codes SH généraux pour les équidés, le Prof. Mshelia a souligné que l'absence d'un code SH spécifique aux ânes continue de compromettre les efforts d'application. Même avec un tel code en place, il a averti que des progrès significatifs dépendraient toujours du renforcement des contrôles aux frontières, de lois nationales harmonisées et de systèmes de traçabilité efficaces ; sans cela, les contrebandiers continueraient d'exploiter les failles réglementaires.

Il a conclu en remettant en question la légitimité du commerce lui-même, arguant qu'un commerce basé sur l'extraction d'une ressource en rapide déplétion et non durable ne peut pas être considéré comme un véritable commerce, mais constitue plutôt une forme d'exploitation.
Le Dr Macktar Seck a soulevé l'incidence des couloirs pour ânes, en soulignant le rôle du Ghana en

tant que route de transit majeure, qu'il a estimé ne pas avoir été mis en évidence pendant l'exposé. En réponse, le professeur Mshelia a précisé que la référence au corridor ouest-africain inclut le Ghana, qui, avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger, constitue une route de transit essentielle dans le commerce régional des ânes

Le Dr Obiero a réitéré la nécessité pour les gouvernements d'intégrer la protection des ânes dans les politiques nationales d'élevage, de renforcer l'application des lois anti-vol et de collaborer avec les ONG pour former les agents chargés de l'application de la loi à la poursuite des infractions liées au bien-être et au vol.

Présentation de la Stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes en Afrique | Dr. Ing. Camille Laure Nguekeng



Dr. Ing. Camille Laure Nguekeng a présenté la Stratégie panafricaine sur les ânes, élaborée en vertu de la décision EX.CL/ Dec.1471(XLIV) du Conseil exécutif de l'Union africaine. Cette décision a chargé la UA-BIRA de diriger la création d'un cadre continental pour la préservation et l'utilisation durable des ânes, à la suite de l'adoption d'un moratoire continental sur l'abattage des ânes pour le commerce de la peau. La stratégie a été conçue comme un plan d'action et de politique visant à assurer la survie des populations d'ânes d'Afrique tout en préservant les zones rurales les économies, les cultures et les moyens de subsistance qu'elles soutiennent.

Le Dr. Camillee a posé le contexte en soulignant que les ânes souvent décrits comme les "aides invisibles" de l'Afrique ,sont indispensables à l'agriculture, aux économies domestiques et à la mobilité rurale. Ils transportent des biens, vont chercher de l'eau, fournissent de la traction et relient les communautés aux marchés, écoles et services de santé. Malgré ce rôle central, leur contribution demeure sous-évaluée, non enregistrée et insuffisamment protégée. En conséquence, les populations d'ânes à travers le continent sont désormais très vulnérables, en raison de faibles taux de reproduction, de l'absence de programmes d'élevage structurés, de négligences politiques de longue date et de protections du bien-être inadéquates.

La vision de la stratégie est que les ânes soient reconnus comme des êtres sensibles qui s'épanouissent dans des conditions qui leur permettent de contribuer pleinement au développement durable. Sa mission est de renforcer l'engagement, l'investissement et la capacité afin d'assurer leur préservation et leur utilisation humaine. L'objectif est de fournir aux UA membres un cadre clair et harmonisé pour préserver la santé des populations d'ânes tout en favorisant des chaînes de valeur équitables et durables.

Six objectifs stratégiques :

1. Améliorer la santé et le bien-être - Équiper les propriétaires et les maîtres-chiens par le renforcement des capacités, promouvoir les approches de One Health liant le bien-être animal, humain et environnemental, et établir des pratiques humaines en fin de vie.
2. Promouvoir la production et la Sélection durables - Élaborer des programmes de sélection structurés, préserver la diversité génétique et encourager une productivité responsable afin de répondre aux

besoins locaux légitimes sans réduire les populations.

3. Renforcer la politique et la législation - Harmoniser et intégrer les politiques, les lois et les stratégies des États membres pour protéger les ânes contre une exploitation non durable.
4. Faire progresser la recherche et la Partagée du savoir - Produire et diffuser des données sur la dynamique des populations, l'état de bien-être, la nutrition, la diversité génétique et les moteurs du commerce de la peau.
5. Sensibiliser et améliorer la communication - Mener des campagnes coordonnées pour changer les perceptions, mettre en évidence la valeur socio-économique et culturelle des ânes et promouvoir des pratiques respectueuses du bien-être.
6. Favoriser la collaboration et la mobilisation des ressources - Établir des partenariats entre les gouvernements, les CER, les ONG, les acteurs du secteur privé et les organisations internationales telles que la FAO, OMSA et ICWE pour mener une action coordonnée.

Référentiel de mise en œuvre :

- Niveau continental (UA-BIRA) - Diriger la coordination, développer des mécanismes de suivi et d'évaluation, faciliter la mobilisation des ressources et convoquer des examens annuels/semestriels.
- Niveau régional (CER) - Harmoniser les cadres juridiques, soutenir la mise en œuvre transfrontalière et faciliter l'échange de connaissances.
- Niveau national (États Membres) - Intégrer les ânes dans les politiques relatives à l'élevage, faire respecter le moratoire, élaborer des plans d'action nationaux et veiller à l'application locale.
- Acteurs non étatiques - Défendre, renforcer les capacités, étendre les services vétérinaires et de protection sociale et s'engager dans l'éducation publique.

Management des risques et durabilité :

Le Dr Camille a reconnu les risques tels que la faible volonté politique, le commerce transfrontalier illicite, l'engagement financier limité et les contraintes biologiques telles que les longues périodes de gestation et les faibles taux de reproduction. Ces obstacles seraient atténués par des activités de plaidoyer politique, l'intégration aux plans de développement de l'élevage, l'alignement sur les normes de bien-être de OMSA et des partenariats durables.

Résultats attendus :

- Des stratégies continentales, régionales et nationales pleinement alignées et opérationnelles.
- Des examens annuels des progrès réalisés et un mécanisme de rapport biennal au Comité technique spécialisé (CTS) de l'UA.
- Amélioration mesurable des indicateurs de bien-être, préservation génétique et stabilité de la population.
- Renforcement de la résilience des moyens de subsistance ruraux grâce à une utilisation protégée et durable des ânes.

Le Dr Camille a conclu en soulignant que le périmètre unique et complet de la stratégie représente une occasion exceptionnelle d'établir de nouvelles normes pour la collaboration continentale et le développement durable. Elle a appelé au courage politique, à un financement soutenu et à une collaboration indéfectible pour transformer ce document de politique en un instrument vivant de changement garantissant que les ânes restent une part florissante de la biodiversité, du patrimoine et de l'économie de l'Afrique pour les générations à venir.

Déclaration d'Abidjan sur le Moratoire de l'interdiction du commerce et de l'exportation de peau d'âne en Afrique | Dr Hiver Boussini



L'exposé du Dr Hiver a souligné l'importance stratégique de la Déclaration d'Abidjan en tant qu'appel à l'action unificateur et résultat tangible de la conférence. Il a réaffirmé que la Déclaration s'appuyait sur les engagements énoncés dans la Stratégie panafricaine relative aux ânes, qui servaient à la fois d'instrument politique et de pacte moral entre les États membres et les partenaires de l'Union africaine pour protéger les populations d'ânes et les communautés qui en dépendent.

Dr Hiver a expliqué comment la Déclaration d'Abidjan a réaffirmé la position commune de l'Afrique sur le commerce de la peau d'âne, rejetant clairement l'exploitation non durable et s'engageant à transposer intégralement le moratoire sur les UA dans les lois nationales. Il a souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'une feuille de route symbolique, mais d'une feuille de route concrète, exhortant les gouvernements à combler les lacunes législatives, à renforcer l'application des lois et à encourager la coopération transfrontalière pour lutter contre la traite des êtres humains.

La présentation a mis en évidence la vision plus large de la Déclaration : intégrer le bien-être des ânes dans les plans de développement du bétail, investir dans l'éducation communautaire et les programmes d'élevage humain, et soutenir la recherche pour améliorer des chaînes de valeur durables. M. Hiver a également noté que la Déclaration positionnait l'Afrique comme un chef de file mondial dans la défense du bien-être des équidés en activité, fournissant une base solide pour les partenariats, la coopération technique et la mobilisation des ressources.

En conclusion, il a appelé toutes les parties prenantes, les gouvernements, la société civile et les partenaires de développement à considérer la Déclaration d'Abidjan comme un document évolutif, en veillant à ce que ses dispositions se traduisent par des actions mesurables de protection des ânes, de renforcement des moyens de subsistance ruraux et de préservation du patrimoine culturel et économique.



SESSION 4 : COORDINATION DES PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ET DU MORATOIRE

Les Institutions de Formation Vétérinaire Comme Catalyseurs pour la Préservation durable des ânes en Afrique : le cas de l'EISMV de Dakar | Dr. Yalace Kaboré



Dr Yalace Kaboré a positionné les établissements d'enseignement vétérinaire comme des acteurs stratégiques dans la préservation et l'utilisation durable des ânes, les décrivant comme des « gardiens des connaissances scientifiques et de la responsabilité sociétale ». Utilisant l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar comme étude de cas, il a illustré comment des initiatives universitaires et de recherche ciblées pourraient transformer le bien-être des ânes d'une matière négligée en un moteur de la résilience rurale et des possibilités économiques.

Fondé en 1968 par les chefs d'État et de gouvernement africains, l'EISMV est une institution panafricaine qui dessert 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, forme des étudiants de 21 pays africains et européens et collabore avec OMSA et l'UEMAO.

Le Dr Kaboré a décrit les ânes comme des « alliés silencieux » du développement rural, essentiels pour le transport des marchandises, l'approvisionnement en eau et l'attraction, en particulier pour les femmes et les petits exploitants agricoles. Pourtant, leur potentiel est miné par la surexploitation des peaux, les mauvaises pratiques de bien-être, les programmes de reproduction limités et l'insuffisance des soins vétérinaires.

L'approche intégrée de l'EISMV combine :

- Éducation - Inclusion du bien-être des ânes dans les programmes de base grâce à des modules dédiés à la santé équine, une salle de simulation clinique, un paddock pour ânes et des stages ruraux obligatoires.
- Perfectionnement professionnel continu - MOOC, stages spécialisés et études supérieures certificats en médecine du travail des équidés.
- Recherche - Produire des données probantes sur les maladies des ânes, les rôles socioéconomiques, les pratiques d'élevage et la diversité génétique, qui éclairent directement les politiques publiques.
- Partenariats - Collaborer avec les ONG pour échanger des pratiques exemplaires, mobiliser des ressources et mettre en œuvre des projets conjoints sur le terrain.

Il a conclu que les institutions vétérinaires avaient la responsabilité morale et stratégique de diriger la préservation des ânes. L'EISMV visait à servir de centre continental pour l'excellence, l'innovation et le plaidoyer, en renforçant la collaboration avec les gouvernements, les ONG et les communautés rurales pour intégrer les ânes dans des systèmes d'élevage durable.

Collaboration et coordination entre plusieurs organismes pour la mise en œuvre du

moratoire ; le cas du Kenya | Dr Maryanne Mwimali & Dr Raphael Kinoti

Le Dr Maryanne Mwimali, qui représente OMSA au Kenya, a souligné que l'abattage illégal d'ânes n'était



pas seulement une incidence nationale mais faisait partie d'un réseau international de commerce et de criminalité. Elle a insisté sur le fait que pour y faire face, il fallait une approche coordonnée entre plusieurs agences, avec la collaboration des autorités vétérinaires, des forces de sécurité, de la société civile et des partenaires de développement pour partager les renseignements, organiser des opérations conjointes et sensibiliser le public.

Le Dr Raphael Kinoti, de Brooke East Africa, a fourni l'étude de cas kenyane : de 2016 à 2020, quatre



abattoirs agréés ont traité environ 1 200 ânes par jour, dont beaucoup ont été importés des pays voisins. Une étude de KALRO de 2019 a estimé que le pays pourrait perdre son dernier âne en cinq ans si l'abattage se poursuivait.

L'interdiction du commerce décrétée par le Kenya en avril 2020 a déclenché une nouvelle phase, l'application de la loi après l'interdiction, qui a exigé une coopération étroite entre le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le ministère de la Santé (santé publique), les services de police et le système judiciaire. Le commerce était lié au crime organisé, à la contrebande transfrontalière, aux risques pour la santé publique et à la fraude alimentaire, la viande d'âne étant souvent vendue comme viande de bœuf.

Pour y répondre, le gouvernement a lancé une Initiative de résultats rapides (IRR) d'une durée de 100 jours axée sur :

1. Application de la loi par plusieurs organismes aux points d'accès.
2. Campagnes de sensibilisation à grande échelle.
3. Mise en œuvre nationale du moratoire sur l'UA.

Les comtés frontaliers jouxtant l'Ouganda, la Tanzanie, le Soudan du Sud et l'Éthiopie sont devenus des priorités en matière de lutte contre la fraude. Les actions incluaient :

- Former les magistrats et les procureurs à traiter le vol et l'abattage d'ânes comme des crimes graves.
- Élargir la surveillance par le biais de réseaux communautaires.
- Cibler et démanteler les chaînes d'approvisionnement criminelles.

Parmi les Examens de contrôle figurent l'ingérence politique, des poursuites judiciaires insuffisantes, des lacunes logistiques dans les ports, une mauvaise gestion des animaux secourus et des lacunes juridiques. Les facteurs de réussite étaient la volonté politique, la coopération intersectorielle, le renseignement communautaire, le soutien aux médias et de nouvelles procédures opérationnelles normalisées pour l'application de la loi. La RRI a démontré que la détermination politique et la coordination des partenariats pouvaient rendre le moratoire exécutoire et reproductible dans d'autres pays.

Actions politiques et Examens de contrôle dans d'autres régions (Pakistan, Asie, Brésil et Amérique latine) Études de cas | Naem Abas & Eduardo Santurtun

Pakistan et Asie - Naem Abas

Naem Abas a décrit le Pakistan comme un front émergent dans le commerce mondial de la peau d'âne. La signature d'un accord entre une société chinoise et le gouvernement du Pakistan pour établir un abattoir à Gwadar, un port stratégique, présentait le risque de devenir un centre régional de transformation pour les ânes domestiques et importés.



Les 5,9 millions d'ânes du Pakistan soutiennent divers secteurs : l'agriculture, le transport de marchandises, la gestion des déchets, la construction, les fours à briques et l'exploitation minière. Leur perte fragiliserait les économies rurales, alourdirait la charge physique de travail, en particulier pour les femmes, et éroderait la résilience des communautés.

Une stratégie à trois piliers a été définie :

1. Plaidoyer politique - Faire campagne pour une interdiction nationale, impliquer les décideurs, les chefs religieux et les universitaires, et préparer des notes de politique et des projets de loi.
2. Partenariats - Collaborer avec les ministères, les propriétaires de l'industrie et les groupes de la société civile.
3. Sensibilisation du public - Mener des campagnes adaptées à la culture avec les communautés et les jeunes pour souligner l'importance socio-économique des ânes.

La recherche devrait se concentrer sur la cartographie de la population, le suivi des mouvements transfrontaliers (y compris depuis l'Afghanistan) et la démystification des mythes économiques utilisés pour justifier ce commerce. Abbas a souligné la nécessité d'une solidarité régionale et mondiale, tirant les leçons des réussites africaines en matière d'application de la loi pour résister à la pression des investisseurs, à une faible application de la loi et à une législation limitée.

Amérique latine et Caraïbes - Eduardo Santurtun

Eduardo Santurtun a indiqué que les 6,6 millions d'ânes de la région sont concentrés au Mexique, au Brésil, au Pérou, en Bolivie, au Venezuela et en Haïti, et que les communautés rurales, en particulier les femmes, dépendent fortement d'eux malgré des niveaux d'urbanisation élevés.

Dans la plupart des pays, les ânes sont absents des cadres politiques nationaux, confrontés à des défis chroniques en matière de bien-être, notamment une mauvaise maîtrise, une nutrition inadéquate, un manque de services vétérinaires et une exposition aux conditions météorologiques extrêmes.

Le Brésil et le Pérou sont des exportateurs confirmés de peaux d'âne vers la Chine. À Bahia, l'industrie brésilienne est marquée par le transport sur de longues distances sans traçabilité, par des taux de mortalité élevés et par des risques de maladie tels que la morve et l'anémie infectieuse équine, qui posent de graves problèmes de biosécurité et de zoonoses.

La campagne anti-commerce du Brésil se concentre sur :

1. ***Plaidoyer*** **-** Mobiliser les décideurs, les conseils vétérinaires et le public.
2. ***Action en justice*** **-** Faire progresser les interdictions aux niveaux étatique et fédéral.
3. ***Sensibilisation du public*** **-** Mobiliser les citoyens urbains et ruraux pour qu'ils s'opposent au commerce.

Parmi les solutions de rechange novatrices, mentionnons la recherche sur le collagène de fermentation de précision pour remplacer Ejiao. M. Santurtun a appelé à des partenariats Afrique-Amérique latine pour partager les renseignements, les tactiques de plaidoyer et les solutions techniques.

Réactions de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine. L'UEMOA sur le commerce de la peau d'âne dans la région | Sidy Ndiaye

Sidy Ndiaye a décrit l'approche de l'UEMOA vis-à-vis du commerce des peaux d'ânes dans ses huit États membres, qui comptent ensemble plus de 5,5 millions d'ânes. La région est confrontée à des massacres de masse, à des trafics transfrontaliers et à une implication du crime organisé, motivés par la forte demande asiatique et l'insécurité régionale.

À la suite de la mobilisation des ONG et des ministres du bétail, l'UEMOA a organisé des réunions d'experts pour :

- Évaluer les abattages clandestins et les exportations de peaux.
- Partager les mesures nationales de lutte contre le commerce des peaux d'ânes.
- Sensibiliser aux impacts socio-économiques et environnementaux.
- Identifier des solutions sous-régionales pour une application coordonnée.

Recommandations :

- États membres - Intégrer les ânes dans les politiques d'élevage, légiférer sur les interdictions, mener des recensements et évaluer les rôles socio-économiques.
- UA-BIRA - Fournir un soutien technique et financier et faire pression pour la classification des espèces menacées d'ânes dans les cadres de la FAO.
- CEDEAO - Finaliser et adopter sa stratégie 2023-2027 d'interdiction du commerce des ânes.
- Equid Welfare Organizations - Soutenir les travaux techniques et de recensement.
- UEMOA - Harmoniser la législation, soutenir les Etats membres et collaborer avec la UA-BIRA sur le plaidoyer international.

L'UEMOA prévoit de convoquer une réunion ministérielle pour établir une réglementation à l'échelle communautaire interdisant l'abattage massif et incontrôlé d'ânes pour les peaux, ce qui indique une traction politique accrue sur l'incidence.

SESSION 5 : DÉCLARATIONS D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ET DU MORATOIRE

Le Sanctuaire des ânes |Niall Duffy



Niall Duffy, au nom du conseil d'administration de *The Donkey Sanctuary*, a réitéré son engagement indéfectible à améliorer la vie des ânes et des communautés qui en dépendent. Saluant les progrès réalisés jusqu'à présent grâce à la collaboration, l'organisation a reconnu le rôle vital des gouvernements africains, de la société civile et des partenaires internationaux dans la promotion du bien-être des ânes.

Il a souligné qu'il était urgent de maintenir l'élan imprimé par la Stratégie panafricaine relative aux ânes et le moratoire sur les UA, en particulier :

- Renforcer la collaboration transfrontalière pour lutter contre le commerce illégal.
- Investir dans des programmes de reproduction pour remédier aux faibles taux de reproduction.
- Intégrer le bien-être des ânes dans les politiques nationales d'élevage et de développement rural.

Le Sanctuaire des ânes a réaffirmé sa volonté de fournir une expertise technique, un soutien à la recherche et un plaidoyer pour renforcer les mesures de protection, en exhortant toutes les parties prenantes à s'engager en faveur de la préservation et du bien-être à long terme.

Bien-Être Mondial des Chevaux |Penny Ward



Penny ward, représentante de *World Horse Welfare*, a remercié la UA-BIRA pour le rôle moteur qu'elle a joué en organisant la conférence et en conduisant la Stratégie panafricaine sur l'âne. Ils ont souligné l'interdépendance entre le bien-être de l'âne, le développement durable et la résilience des communautés, en particulier la résilience des femmes dans les économies rurales.

L'organisation a appelé à :

- Volonté politique plus forte et application des politiques.
- Combler les lacunes juridiques qui permettent l'abattage et le trafic illégaux.
- Soutenir la stratégie par des actions mesurables, des systèmes de surveillance robustes et des ressources adéquates.

World Horse Welfare s'est engagé à rester un partenaire engagé des institutions africaines et de la société civile pour veiller à ce que les promesses de la stratégie se traduisent par des changements durables et mesurables.

Société pour la protection des animaux à l'étranger (SPANA) | Dr Amadou Doumbia



Le Dr Amadou Doumbia, au nom de la SPANA, a salué l'adoption d'une position africaine unifiée sur le commerce de la peau d'âne et l'esprit de collaboration qui a caractérisé la conférence. Ils ont souligné que les ânes sont des animaux de travail essentiels pour les moyens de subsistance, l'éducation et la sécurité alimentaire dans les communautés rurales.

SPANA a appelé à :

- Élargissement des campagnes de sensibilisation et d'éducation ciblant les communautés, les décideurs et les organismes d'application de la loi.
- Des solutions pratiques en matière de bien-être, y compris des soins vétérinaires améliorés et des investissements dans des pratiques de travail durables.
- Alignement complet des politiques nationales sur la Stratégie panafricaine relative aux ânes.

L'organisation a réaffirmé son engagement à soutenir ces objectifs par le biais de l'assistance technique, des partenariats et des activités de plaidoyer pour protéger les populations d'ânes et les communautés qu'elles servent.

Brooke Action for Working Horses and Donkeys (Action Brooke pour les chevaux et les ânes qui travaillent) |Emmanuel Bouré Sarr



Emmanuel Bouré Sarr a réitéré l'engagement de longue date de Brooke à améliorer le bien-être des équidés et à renforcer la résilience des communautés qui en dépendent. Se félicitant des progrès accomplis au cours de la conférence, ils ont souligné la nécessité de traduire les engagements en résultats tangibles.

Brooke souligne :

- Mesures pratiques pour une mise en œuvre efficace de la stratégie aux niveaux national et local.
- Intégration du bien-être des ânes dans les politiques plus larges d'élevage et de développement rural.
- Interventions communautaires visant à améliorer les normes de bien-être et les moyens de subsistance.
- Renforcement des capacités des professionnels vétérinaires, des dirigeants communautaires et des organismes d'application de la loi.
- Collaboration intersectorielle entre les gouvernements, les ONG et le secteur privé pour renforcer les mesures de protection.

L'organisation s'est engagée à continuer de fournir une expertise technique, un plaidoyer et des ressources pour assurer la protection à long terme des ânes et la reconnaissance de leur contribution vitale aux moyens de subsistance africains

Assemblée législative d'Afrique de l'Est (EALA) | Hon.Veronica Babirye Kadogo



L'hon. Veronica Babirye Kadogo, représentant l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est, a félicité la UA-BIRA et ses partenaires pour la création d'une plateforme visant à consolider une approche continentale de la protection des ânes.

Elle souligne :

- Le rôle législatif essentiel dans la protection des populations d'ânes.
- L'importance de politiques harmonisées entre les États membres pour prévenir la traite transfrontalière.
- La valeur socio-économique des ânes pour les ménages ruraux et les effets dévastateurs du commerce de la peau sur les communautés, en particulier les femmes.

L'hon. Kadogo a appelé les parlementaires et les décideurs politiques à donner la priorité à la transposition du moratoire sur les UA dans les lois nationales, à renforcer les mécanismes d'application et à allouer des ressources pour sa mise en œuvre. Elle a conclu en s'engageant à ce que l'AALA soutienne pleinement la mise en place de cadres législatifs alignés sur la Stratégie panafricaine relative aux ânes.

RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour renforcer les engagements pris lors de la 2ieme Conférence Pan-Africaine sur les Ânes et accélérer l'action collective en faveur de la préservation des ânes, les recommandations et actions futures suivantes sont proposées :

1. **Validation des Cadres Stratégiques :**
 Présenter la Stratégie de Préservation des Ânes et la Déclaration d'Abidjan au Comité Spécial Technique (CST) de l'Union Africaine pour approbation formelle, garantissant ainsi une légitimité continentale et guidant la mise en œuvre harmonisée des politiques et programmes.
2. **Adaptation des Politiques Régionales et Nationales :**
 Faciliter le développement, l'adaptation et la mise en œuvre de politiques régionales et nationales alignées par les Communautés Économiques Régionales (CER) et les États membres de l'UA afin d'opérationnaliser la Stratégie de Préservation des Ânes et la Déclaration d'Abidjan.
3. **Organisation de PADCO-3 en 2027 :**
 Confirmer l'Uganda comme pays hôte de la 3e Conférence Pan-Africaine sur les Ânes (PADCO-3) en 2027 pour maintenir l'élan politique et renforcer le dialogue continental sur le bien-être et la préservation des ânes.
4. **Nommer un Ambassadeur Continental des Ânes :**
 Désigner le Ministre des Ressources Animales de Côte d'Ivoire comme Ambassadeur des Ânes d'Afrique pour défendre la préservation des ânes, mobiliser un soutien politique et promouvoir la Stratégie de Préservation des Ânes et la Déclaration d'Abidjan.
5. **Renforcement de l'Action Communautaire et de Base :**
 Accroître le soutien des partenaires de développement, des organisations de la société civile et de la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail (ICWE) pour des initiatives communautaires visant à protéger les ânes, à autonomiser les propriétaires et à améliorer les pratiques de bien-être.
6. **Établissement d'un Programme Continental pour les Ânes :**
 Mobiliser UA-BIRA, la Commission de l'Union Africaine (CUA) et d'autres partenaires pour développer et mettre en œuvre un programme continental complet pour les ânes, favorisant la recherche, le renforcement des capacités, l'exécution des politiques et le suivi.
7. **Soutien au Secrétariat Technique et au Groupe de Travail :**
 Fournir à UA-BIRA le mandat et les ressources nécessaires pour soutenir le Secrétariat Technique et le Groupe de Travail dans l'accélération de la mise en œuvre des recommandations de la conférence et la coordination de l'exécution de la Déclaration d'Abidjan.

SESSION 6 : SESSION DE CLÔTURE

COMMUNIQUÉ FINAL

Le communiqué officiel, adopté à la clôture de la conférence, rend compte de l'examen collectif des progrès accomplis depuis la décision prise en 2024 par le Conseil exécutif de l'UA d'instaurer un moratoire continental sur l'abattage d'ânes pour le commerce de la peau. Il a reflété les débats sur les tendances démographiques, les problèmes de reproduction, les incidences sociales et la valeur socio-économique des ânes dans les moyens de subsistance ruraux et la résilience aux catastrophes.

Il a également enregistré la validation officielle de la Stratégie panafricaine sur les ânes (2026-2035) et de son Plan d'action, qui définit des mesures coordonnées pour la gestion durable, l'amélioration du bien-être et la protection des ânes.

Les principales recommandations du Communiqué sont les suivantes :

- Intégration du bien-être des ânes dans les politiques nationales d'élevage et de développement rural.
- Renforcer la coopération transfrontalière pour prévenir la contrebande et le commerce illégal.
- Mobiliser des ressources financières, techniques et humaines pour soutenir la mise en œuvre.
- Établir des systèmes de suivi robustes pour suivre les progrès aux niveaux national, régional et continental.
- Maintenir l'élan grâce à des rapports continus et des conférences biennales, avec l'Ouganda confirmé pour accueillir la prochaine Conférence panafricaine sur les ânes en 2027.

DÉCLARATION D'ABIDJAN SUR LA PRÉSERVATION ET LE MORATOIRE DE L'ÂNE

La Déclaration d'Abidjan, approuvée par les ministres, les CER, la société civile et les organisations internationales de protection sociale, a réaffirmé l'interdiction continentale de l'abattage d'ânes et de l'exportation de peaux vivantes.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION :

1. Intégrer légalement le moratoire sur les UA dans les lois nationales, les politiques et les mécanismes d'application.
2. Suspension immédiate des nouvelles licences d'abattoir et fermeture progressive des installations liées au commerce de peau.
3. la surveillance Améliorée des frontières, tant terrestres que maritimes, ciblant les passages informels utilisés pour la contrebande d'ânes.
4. Établir un cadre continental de surveillance et de rapport sous la UA-BIRA pour suivre les aspects juridiques, institutionnels et relatifs aux données de la mise en œuvre.
5. Mobiliser des ressources financières et techniques pour soutenir les États membres.
6. Sensibiliser la communauté et améliorer les services vétérinaires et de protection sociale.
7. Mener des activités diplomatiques dans les pays importateurs pour freiner la demande de peaux d'âne.
8. Approuver la Journée mondiale de l'âne comme une célébration continentale pour sensibiliser le public et attirer l'attention politique.

La Déclaration s'est conclue par un appel unifié à protéger les populations d'ânes et à préserver leurs moyens de subsistance de millions d'Africains qui en dépendent.

Remerciements du Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Elevage du Nigéria



Dans sa déclaration, le Dr Musa Inuwa, au nom du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Élevage, Alhaji Ede Mukhtar, a remercié l'UA, le gouvernement de la Côte d'Ivoire et les partenaires d'avoir convoqué la conférence.

Le ministre a souligné que la population d'ânes du Nigeria, estimée à moins d'un million d'habitants, était confrontée à des menaces critiques d'abattage agressif, de commerce illégal et de demande mondiale croissante, avec une extinction possible d'ici une décennie. Entre 2012 et 2018, la contrebande a causé des pertes économiques de plus de 12 milliards de Naira.

Le Nigeria a réaffirmé ses engagements au titre de la Déclaration de la CEDEAO de 2016, notamment :

- Interdictions nationales d'exportation de peau.
- Déclarer les ânes comme une espèce menacée.
- Établir des programmes de sélection durables et des centres de sélection communautaires.
- Améliorer les services vétérinaires et de vulgarisation.
- Faire respecter les interdictions d'exportation et réglementer les abattoirs.
- Sensibiliser le public et mobiliser les chefs traditionnels, les médias et les ONG.

Les Examens de contrôle comprenaient la contrebande transfrontalière, la faible sensibilisation du public, le manque de sélection structurée et les contraintes de sécurité. Le Nigeria a appelé à une position africaine unifiée, à une harmonisation de la politique régionale et à des contrôles frontaliers plus forts.

Le Dr Inuwa a conclu son intervention en lançant un appel pour des allocations budgétaires équines aux côtés des animaux destinés à l'alimentation, affirmant qu'« aucun animal ne devrait disparaître pour le profit ».

Allocution de clôture Discours de S.E. Moses Vilakati, Commissaire de l'UA chargé de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable, prononcé en son nom par le Directeur de l'UA-BIRA



Dans son allocution de clôture, prononcée au nom de la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commissaire chargée de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable a félicité le Gouvernement ivoirien, l'UA-BIRA et tous les partenaires pour leur engagement indéfectible en faveur de la protection des populations d'ânes d'Afrique. Elle a noté que la deuxième Conférence panafricaine sur les ânes avait été un moment de renouveau de l'objectif qui a réaffirmé l'unité de vision de l'Afrique, affiné ses stratégies et approfondi sa détermination à protéger ces animaux vitaux et les communautés qui en dépendent.

Réfléchissant aux débats, elle a souligné que la conférence avait dépassé le stade de l'identification des menaces posées par le commerce de la peau d'âne à la définition de voies claires et exploitables pour le changement. Elle a souligné que la validation de la Stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes, ainsi que la réaffirmation du moratoire sur l'UA, représentaient une étape décisive pour s'assurer que les cadres politiques de l'Afrique correspondent à l'urgence du défi.

Elle a félicité les Membres de l'UA qui avaient déjà pris des mesures législatives et administratives pour interdire l'abattage d'ânes et a appelé d'autres à suivre leur exemple sans tarder, notant que l'harmonisation des lois et de leur application serait essentielle pour prévenir le trafic transfrontalier. Elle a également souligné l'importance d'intégrer les ânes dans les plans de développement de l'élevage, d'améliorer les données et les systèmes de recensement, et d'intégrer des pratiques respectueuses du bien-être des incorporations dans les chaînes de valeur.

Elle a souligné que la stratégie panafricaine relative aux ânes n'est pas seulement un document politique, mais un engagement continental, qui nécessite un leadership politique actif, des partenariats solides et un financement durable pour atteindre ses objectifs. Elle a appelé les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux à aligner leurs actions sur les piliers de la stratégie, en veillant à ce que les ânes soient reconnus comme essentiels pour les économies rurales, l'égalité des genres et les moyens de subsistance résistants au climat.

Elle a conclu en réaffirmant la volonté de la CUA de travailler main dans la main avec les Membresde l'UA, les partenaires techniques et les communautés pour transformer les engagements en résultats tangibles. Elle a exhorté les participants à quitter la conférence non seulement avec une vision partagée, mais avec la détermination d'agir, en leur rappelant que la préservation des ânes d'Afrique implique la sauvegarde des moyens de subsistance, de la culture, de la biodiversité et de l'avenir partagé du continent.

Allocution de clôture du Ministre des Ressources Animales et de la Pêche de la Côte d'Ivoire | SIDI TIEMOKO TOURE



Dans son allocution de clôture, le Ministre Ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, s'exprimant au nom du gouvernement hôte, a exprimé sa profonde gratitude à tous les délégués, partenaires et organisateurs pour leur participation active et leur engagement tout au long de la deuxième Conférence panafricaine sur les ânes. Il a souligné que l'accueil de cet événement avait été à la fois un honneur et une responsabilité, la Côte d'Ivoire reconnaissant le rôle crucial de les ânes dans le tissu socio-économique de l'Afrique et la nécessité urgente de les protéger contre les menaces d'exploitation.

Il a évoqué la conférence comme un moment déterminant dans l'effort continental pour protéger les ânes, une occasion qui a rassemblé les gouvernements, les organismes régionaux, les partenaires de développement et la société civile dans une vision commune. Il a noté que les riches échanges, les discussions fondées sur des données factuelles et la validation de la Stratégie panafricaine sur les ânes avaient renforcé la capacité de l'Afrique à agir de concert, faisant du Moratoire sur les UA un principe concret et applicable.

Réaffirmant l'engagement indéfectible de la Côte d'Ivoire à cette cause, le Ministre a rappelé que son gouvernement : des mesures décisives, notamment le décret d'août 2023 interdisant l'abattage, l'exportation et la vente d'ânes

Cette action, a-t-il souligné, était plus qu'un acte de conservation ; c'était une sauvegarde socio-économique pour les communautés rurales, une protection de la biodiversité et un engagement à respecter des pratiques éthiques en matière d'élevage.

Il a reconnu l'alignement entre les mesures nationales et les priorités continentales, notant que le succès partagé de l'Afrique dépendrait de l'harmonisation de la législation, de l'application transfrontalière et d'une sensibilisation soutenue à tous les niveaux. Il a salué le leadership de la UA-BIRA, de la Commission de l'Union africaine et des organisations partenaires qui ont apporté la vision, l'expertise technique et le plaidoyer nécessaires pour maintenir l'élan.

Le ministre a appelé tous les UA membres à joindre le geste à la parole, en promulguant et en appliquant des lois protectrices, en investissant dans des programmes de bien-être des ânes, en appuyant les initiatives en matière de santé reproductive et en veillant à ce que les ânes soient intégrés dans les politiques de développement agricole et rural. Il a souligné que la préservation des ânes est un investissement dans l'économie rurale de l'Afrique, dans l'égalité des sexes en aidant les femmes qui en dépendent, et dans la résilience climatique des communautés confrontées à des défis environnementaux.

Il a conclu en réaffirmant la volonté de la Côte d'Ivoire de continuer à jouer un rôle actif dans les partenariats régionaux et continentaux, s'engageant à poursuivre sa collaboration pour mettre en œuvre la Stratégie panafricaine sur les ânes. Il a exhorté tous les délégués à rentrer dans leur pays avec une détermination renouvelée, porteur du message essentiel de la conférence : la préservation des ânes d'Afrique est une responsabilité partagée et leur protection est essentielle pour l'avenir durable du continent.

ANNEXES

Annexe 1 : Déclaration d'Abidjan sur la position commune et le moratoire continental sur l'abattage d'ânes pour la peau en Afrique

Adoptée lors de la deuxième Conférence panafricaine sur les ânes (PADCO-2)
Abidjan, Côte d'Ivoire - 27 juin 2025

Préambule

1. Nous, les Ministres en Charge de l'Élevage et de la Production Animale du Cameroun, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, de la Tanzanie et de l'Ouganda, et en tant que représentants de tous les Ministres en charge de l'élevage des États membres de l'Union Africaine (UA), les Chefs des Services Vétérinaires (CSV), les Communautés Économiques Régionales (CER), les Organisations de la Société Civile (OSC), les Représentants d'organisations internationales (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)), et les Représentants des Organisations Non Gouvernementales (Coalition Internationale pour les Équidés de Travail (ICWE)), lors de la Deuxième Conférence Panafricaine sur les Ânes, convoquée par le Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA) et tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire, les 26 et 27 juin 2025.

2. Guidés par ce qui suit :

2.1. La Décision du Conseil Exécutif EX.CL/Dec.1471(XLIV) de l'Union Africaine adoptée en février 2024 à Addis-Abeba, qui a ordonné à la Commission d'instaurer et de coordonner une Position Commune Africaine et un Moratoire sur l'abattage des ânes pour leur peau et de développer une stratégie sur les ânes.

2.2. La communication datée du 2 septembre 2024, Ref. DIR/AU/STRC/13/0924.01, du Commissaire à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Économie Bleue et à l'Environnement Durable (ARBE) aux États Membres de l'Union Africaine, aux Communautés Économiques Régionales et aux Organisations de bien-être animal, les informant de la Décision Exécutive interdisant l'abattage des ânes pour leur peau et les exhortant à soutenir et à prioriser sa mise en œuvre.

2.3. Les engagements du Acte Constitutif de l'Union Africaine, en particulier les Articles 3 et 4 sur les Objectifs de l'Union, y compris la promotion du développement durable aux niveaux économique, social et culturel, ainsi que la protection de l'environnement et des droits humains et des peuples, et la promotion de la justice sociale pour assurer un développement économique équilibré.

2.4. La décision du 4ème CTS [EX.CL/1310(XL)] qui a APPELÉ les États Membres de l'UA à accroître leur engagement à protéger tous les animaux, y compris la faune et d'autres espèces vivantes, afin de garantir que toute utilisation des ressources naturelles, y compris terrestres, océaniques, maritimes et marins, soit écologiquement durable et humaine.

2.5. La Stratégie de Développement de l'Élevage en Afrique (LiDeSA) 2015 - 2035, qui vise à transformer le secteur de l'élevage en dynamisant son potentiel sous-utilisé et en favorisant une croissance inclusive, la sécurité alimentaire, ainsi que des moyens de subsistance résilients grâce à une gestion durable des ressources animales.

3. Rappelant la Déclaration de Malabo (2014) sur la Croissance Agricole Accélérée et la Transformation, qui souligne l'importance d'améliorer la conservation et l'utilisation durable de nos ressources naturelles, y compris du bétail, à travers des politiques cohérentes et des arrangements de gouvernance et institutionnels aux niveaux national et régional.

4. Notant la Déclaration CAADP de Kampala (janvier 2025) sur la Construction de Systèmes Agroalimentaires Résilients et Durables en Afrique.

5. Respecter les principes et les engagements de la Stratégie pour le bien-être animal en Afrique (AWSA), approuvée conjointement par l'UA, la FAO, OMSA et les États Membres en 2017, qui vise à coordonner les efforts transnationaux et transrégionaux d'amélioration du bien-être animal et à forger des partenariats pour traiter les questions de production et de productivité des animaux et des acteurs du secteur des ressources animales ;

6. Conscient des cadres, protocoles et stratégies pertinents adoptés et mis en œuvre par les communautés économiques régionales (CER) qui s'alignent sur la production, le bien-être, la protection et l'utilisation durable des ânes et du bétail ;

7. Reconnaissant la Déclaration de Dar es Salaam de 2022 sur les ânes aujourd'hui et demain, qui souligne la contribution vitale des ânes aux moyens de subsistance ruraux, la menace que représente le commerce de la peau d'âne, l'insuffisance des investissements, les faibles taux de reproduction des ânes, les normes de bien-être médiocres, le trafic transfrontalier et l'absence de politiques nationales spécifiques visant à améliorer leur production et leur productivité ;

8. Déterminés à préserver l'âne, à protéger ses populations, à promouvoir son bien-être et son utilisation durable en Afrique, ainsi qu'à protéger les communautés vulnérables qui en dépendent ;

9. Reconnaissant les preuves qui étayent la situation préoccupante des ânes en Afrique, qui menace leur existence et a des conséquences négatives sur le PIB, la biodiversité, les moyens de subsistance et le patrimoine africain ; Aggravée par l'interdépendance complexe entre les facteurs externes (demande d'ejiao) et le contexte local en Afrique (pauvreté, chômage

Nous déclarons et adoptons par la présente la Position Commune et le Moratoire suivant :

10. Adopter la Stratégie Panafricaine dirigée par l'UA-BIRA pour la Préservation des Espèces Asines en Afrique 2026 - 2035, et la recommander pour adoption par le Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine sur l'Agriculture, le Développement Rural, l'Eau et l'Environnement (CTC-ARDWE) et pour adoption par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA pour mise en œuvre par les États membres.

11. Adopter un moratoire à l'échelle de l'Afrique sur l'abattage des ânes et l'exportation d'animaux vivants à des fins de commerce de peau d'âne et exhorter les États Membres de l'UA à :
 11.1. Le mettre en œuvre localement et d'aligner leurs politiques, lois, réglementations administratives

et directives ministérielles sur l'élevage et à instituer une répression soutenue contre le commerce illégal de peaux d'âne.

11.2. Ne pas délivrer de nouvelles licences pour des abattoirs d'ânes et encourager la suspension et le retrait des opérations des abattoirs d'ânes existants.

11.3. Adopter une collaboration transfrontalière et renforcer la surveillance des frontières terrestres et maritimes, ciblant les passages informels utilisés pour le trafic d'ânes.

12. Exhorter en outre l'UA-BIRA à :

12.1. Développer une matrice de suivi et de rapport détaillant les efforts juridiques et institutionnels,

12.2. Proposer un mécanisme de rapport bisannuel pour les États Membres de l'UA afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du moratoire et de la Stratégie Panafricaine pour la Préservation des Espèces Asines en Afrique,

12.3. Préparer un rapport tous les deux ans, à présenter au Comité Technique Spécialisé (CTC-ARDWE) et à l'Assemblée de l'UA pour examen et orientation ultérieure.

13. Demander à la Commission de l'UA et aux États Membres de communiquer la Déclaration d'Abidjan aux parties prenantes liées à la demande de peaux d'ânes et de sensibiliser le public africain aux impacts du commerce.
14. Demander à la Commission de l'UA, aux CER et aux États Membres de mobiliser des ressources financières et techniques en collaboration avec les partenaires de développement, la FAO, la OMSA, l'ICWE et d'autres organisations de bien-être animal pour la mise en œuvre de la Stratégie Panafricaine, y compris l'établissement du Programme de Bien-être et de Préservation des Ânes en Afrique à l'UA-BIRA.
15. Demander à la Commission de l'UA, aux États Membres et aux Gouvernements de co-adopter la Journée Mondiale de l'Âne (8 mai) comme une journée dédiée à la célébration et à la réflexion sur la contribution significative des ânes à l'humanité.

16. Considérant que :

a. Les États africains s'engagent dans des actions stratégiques concertées pour la préservation de leurs cheptels d'ânes et un moratoire sur l'interdiction progressive des exportations de peaux d'ânes, conformément aux impacts socio-économiques et environnementaux constatés,
b. L'Union Africaine, à travers ses organes compétents (UA-BIRA), facilite des dialogues continentaux sur la gestion durable des ressources en ânes et promeut une position africaine commune sur le commerce de la peau d'âne,
c. L'Afrique partage le désir d'une coopération économique bilatérale et multilatérale fondée sur la durabilité, l'éthique et des modèles de bénéfice mutuel, servant de vecteur de prospérité partagée plutôt que de vulnérabilité accrue, et dans un esprit de respect des engagements conjoints sur la durabilité, la biodiversité et le développement équitable.

Nous appelons en outre à :

i. i. un dialogue diplomatique avec les pays importateurs de peaux d'ânes et d'ânes vivants, y compris la République Populaire de Chine, dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant au niveau national, régional et continental, pour
ii. ii. limiter progressivement les importations de peaux d'ânes et d'ânes vivants d'Afrique, et soutenir l'évaluation de leur impact tout en promouvant des alternatives durables dans l'industrie de l'éjiao.

iii. iii. soutenir la mise en œuvre de la Stratégie Panafricaine pour la Préservation, le Bien-être et l'Utilisation Durable des Espèces Asines en Afrique (2026-2035) et l'appuyer dans le cadre de la coopération qui considère les ressources naturelles, le bien-être animal et les besoins des communautés rurales africaines.

iv. iv. soutenir la recherche sur des solutions durables alternatives et innovantes pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des espèces asines.

Adoptée à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 27 juin 2025.

Annexe 2 : Discours

Discours de bienvenue de Chris Wainwright, PDG de Brooke Action for Working Horses and Donkeys, au nom de la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail Deuxième Conférence Pan-Africaine sur les Ânes,Abidjan, Côte d'Ivoire 26 – 27 juin 2025

- Votre Excellence, Sidi Tiémoko Touré, Ministre des Ressources Animales et de la Pêche, Côte d'Ivoire
- Honorables Ministres et Représentants de haut niveau des États Membres
- Distingués Représentants des Communautés Économiques Régionales (CER)
- Votre Excellence, Dr. Huyam Ahmed Mohammed Elamin Salih, Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine
- Chefs des Services Vétérinaires (CSV) Invités des États Membres
- Délégués Respectés des Organisations Intergouvernementales (OSMSA et FAO)
- Délégués Invités des Organisations de la Société Civile (OSC) et Leaders Religieux
- Délégués Respectés des Membres de la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail
- Tous les Invités
- Mesdames et Messieurs
- Tous les Protocoles Observés

C'est un grand honneur et un plaisir de m'exprimer au nom des membres de la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail et de l'organisation que je représente, Brooke, Action for Working Horses and Donkeys.

La Coalition Internationale pour les Équidés de Travail (ICWE) a été établie il y a 8 ans, avec quatre ONG de bien-être équin comme membres, dont Brooke Action for Working Horses and Donkeys, The Donkey Sanctuary, SPANA et World Horse Welfare.

Depuis ses débuts, la coalition travaille avec l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA), ses membres et partenaires pour mettre en œuvre les normes de bien-être pour les équidés de travail dans le Code Terrestre de la OMSA et plaider pour la reconnaissance et la visibilité du rôle des équidés de travail en Afrique et dans le monde.

Le commerce de la peau d'âne a été une priorité clé ces dernières années, et les organisations membres ont travaillé aux côtés de partenaires clés comme UA-BIRA pour mettre fin à ce commerce non durable à l'échelle continentale et au-delà.

Au cours de la dernière décennie, la demande croissante d'ejiao a entraîné l'abattage de millions d'ânes pour leur peau. Actuellement, on estime qu'environ 6 millions de peaux d'ânes sont nécessaires à la production d'ejiao, et des rapports suggèrent que ce chiffre pourrait continuer à augmenter pour atteindre 7 millions d'ici 2027.

La demande croissante de peaux d'ânes a conduit à une déplétion rapide et non durable du nombre d'ânes dans certaines régions du monde où la demande pour les peaux est forte, d'abord en Chine, puis en Afrique, en Amérique Latine et en Asie. L'Afrique, qui abrite les deux tiers de la population mondiale d'ânes, est devenue la destination principale pour le commerce de la peau d'âne. Les défis réglementaires en Afrique ont conduit à l'abattage inhumain des ânes, au vol d'ânes et à la contrebande transfrontalière, créant une crise à l'échelle continentale.

Le commerce de la peau d'âne est non durable et incompatible avec un bon bien-être animal. Les ânes destinés à l'abattage parcourent de longues distances, soit à pied, soit entassés dans des véhicules, sans accès à la nourriture ou à l'eau, souffrant de blessures. Ils sont ensuite abattus de manière inhumaine, parfois dans la brousse.

Mais il ne s'agit pas seulement du bien-être des ânes. Cela concerne également les gens. Les équidés de travail comme les ânes soutiennent les moyens de subsistance de plus de 600 millions de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ils génèrent directement des revenus par leur travail dans l'agriculture ou la construction et permettent d'économiser du temps et de l'argent pour transporter des biens du champ au foyer ou au marché. Le commerce de la peau d'âne détruit les moyens de subsistance de certaines des personnes les plus vulnérables, les plongeant encore plus dans la pauvreté. Les femmes et les enfants sont les plus touchés par la perte de leur âne, qui les aide dans des tâches lourdes comme aller chercher de l'eau. Ce commerce pose également des menaces à la biosécurité, en raison de la contrebande transfrontalière d'ânes ou de leurs peaux. Un bon exemple est l'épidémie de grippe équine en 2019 sur des routes commerciales de peaux en Afrique de l'Ouest, causant des pertes de dizaines de milliers d'ânes.

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles.

En février 2024, les Chefs d'État de l'Union Africaine ont pris la décision historique et visionnaire d'adopter un moratoire à l'échelle du continent sur l'abattage des ânes pour leur peau. En tant que membres de l'ICWE, nous sommes fiers d'avoir pu contribuer par des preuves, des actions de plaidoyer et une assistance technique pour soutenir l'UA dans cette démarche.

Cette décision est une reconnaissance des ânes en tant qu'êtres sensibles, de leur contribution socio-économique et de l'inquiétude croissante face à l'utilisation non durable des ânes. Cette décision démontre l'engagement de l'Afrique à protéger et à préserver ses ressources naturelles et s'aligne parfaitement avec l'Agenda 2063 - le plan d'action de l'Afrique pour le développement durable. Plus que jamais, il est temps de s'appuyer sur la décision prise par les États Membres de l'UA pour renforcer l'interdiction du commerce de peaux d'ânes et préserver l'espèce afin d'assurer sa survie. Pour cela, UA-BIRA, les États membres, l'ICWE et ses partenaires ont collaboré pour développer la Stratégie Pan-Africaine pour les Ânes qui sera présentée et discutée lors de cette conférence. Je suis convaincu que cette stratégie contribuera à faire avancer la mise en œuvre de l'interdiction, à préserver et à développer l'espèce ânes.

La Coalition Internationale pour les Équidés de Travail est fière d'être partenaire, financeur et co-organisateur de la PADCO-2, où nous nous sommes rassemblés pour façonner l'approche continentale envers la préservation et le développement des ânes. Le thème de la conférence « L'engagement de l'Afrique dans les politiques et les pratiques pour la préservation des ânes maintenant et à l'avenir » laisse clairement entendre que nous sommes engagés à long terme et que nous devons rapidement connecter les mesures politiques avec les réalités sur le terrain.

Cette deuxième Conférence Pan-Africaine sur les Ânes est une occasion unique pour nous tous de veiller à ce que nous agissions sur le moratoire et convenions d'une feuille de route claire pour la préservation des ânes en Afrique. Au nom de l'ICWE, je tiens à remercier UA-BIRA de nous avoir réunis et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire de nous accueillir généreusement dans votre magnifique pays.

En conclusion, les membres de l'ICWE exhortent tous les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de bien-être animal et toutes les parties prenantes à soutenir et à prioriser les résultats de cette conférence.

Si nous travaillons tous ensemble, nous pouvons mettre fin au commerce de peaux d'ânes et protéger ces créatures loyales et magnifiques qui sont au cœur des futurs socio-économiques de tant de communautés en Afrique.

Merci !

Chris Wainwright,
PDG, Brooke Action for Working Horses and Donkeys

Deuxième Conférence Panafricaine sur la Préservation des Espèces Asines en Afrique (PADCO-2)

Discours de Dr TAIGA, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun

Abidjan du 26 au 27 juin

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire,
- Madame la Commissaire à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Économie Bleue et à l'Environnement Durable de la Commission de l'Union Africaine,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Communautés Économiques Régionales,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales partenaires,
- Distingués Délégués, chers partenaires techniques et financiers,
- Mesdames, Messieurs, en vos rangs et grades respectifs

Je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de la République du Cameroun, mes salutations fraternelles, et à exprimer ma gratitude au Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour l'accueil chaleureux dont ma Délégation et moi avons fait l'objet, ainsi qu'à l'Union Africaine, à travers son Bureau Interafricain des Ressources Animales, pour l'organisation exemplaire de cette conférence cruciale dans la belle ville d'Abidjan.

C'est pour moi un honneur de m'exprimer aujourd'hui en tant que Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun, à l'occasion de cette deuxième Conférence Panafricaine sur la Préservation des Espèces Asines en Afrique (PADCO-2) crucial, dédiée à la conservation des ânes, organisée par le Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), organe technique spécialisé de notre Union Africaine.

Cet événement revêt pour nous tous une importance capitale. Il est le reflet d'une volonté commune de préserver une espèce animale souvent négligée, mais qui joue un rôle fondamental dans la vie économique et sociale de millions de nos concitoyens, en particulier dans les zones rurales.

Mesdames et Messieurs,

Le thème qui nous réunit aujourd'hui — « L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratique pour la préservation de l'âne maintenant et à l'avenir » — est un appel fort à l'action. Il nous rappelle que l'âne n'est pas qu'un animal de travail, mais un vecteur de résilience, de dignité et de survie pour des millions de familles africaines.

Dans les zones arides comme le Nord-Cameroun et le bassin du lac Tchad, l'âne joue un rôle capital dans les communautés résilientes à travers le transporte de l'eau, des denrées, et aussi contribue à l'éducation des enfants. Pourtant, cette espèce est aujourd'hui menacée par le commerce illicite de sa peau, les maladies animales négligées, et la dégradation de son habitat.

A cet effet, nous saluons la décision courageuse du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, prise en février 2024, qui instaure un moratoire sur l'abattage des ânes à des fins commerciales de leur peau. La présente conférence, le PADCO-2 marque une étape décisive vers sa mise en œuvre effective,

Chers participants, Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun se tient fermement aux côtés des pays engagés pour cette cause. A cet effet, nous nous engageons à mettre à la disposition le personnel qualifié et compétents , et à mettre en œuvre les recommandations issues de cette conférence.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Deuxième Conférence Pan-Africaine sur les Ânes (PADCO-2) 26 juin 2025
Centre de Conférences Radisson Blu – Abidjan, Côte d'Ivoire | 26 juin 2025
Thème : L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratiques pour la préservation des ânes maintenant et dans le futur.
Remarques d'ouverture par le Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), Dr. Huyam Salih

- Distingués délégués et représentants des États membres de l'Union Africaine
- Partenaires de la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail, de la FAO, de l'OIE
- Représentants des Communautés Économiques Régionales (CER)
- Distingués invités, Mesdames et Messieurs
- Tous protocoles respectés.

Bonjour à tous.

C'est une grande joie d'être à nouveau à Abidjan. De la chaleur de son peuple à la senteur de l'attiéké dans l'air, cette ville offre non seulement une hospitalité, mais également un esprit d'accueil et de solidarité, un aspect que nous chérissons particulièrement en nous rassemblant pour cette occasion importante.

C'est à la fois un privilège et une responsabilité solennelle de m'adresser à vous aujourd'hui au nom de l'Union africaine - Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), l'institution technique de notre Union chargée de protéger et de promouvoir les ressources animales du continent, ainsi que, par extension, les millions de vies et de moyens de subsistance qu'elles soutiennent.

En février 2024, l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement a franchi une étape audacieuse et historique. Par la Décision du Conseil Exécutif EX.CL/Dec.1233-1264(XLIV), l'Union Africaine a établi une position continentale commune et a appelé à un moratoire sur l'abattage des ânes pour leurs peaux. Elle a également mandaté l'UA-BIRA pour diriger l'élaboration d'une Stratégie Pan-Africaine pour le Développement des Espèces Asines en Afrique, accompagnée d'un plan d'action pour promouvoir la productivité durable et la préservation.

Distingués délégués,

L'annonce des Chefs d'États et de Gouvernements concernant le moratoire a catalysé des actions louables de nombreux États membres, notamment :

- Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Botswana, le Sénégal, la Tanzanie, le Zimbabwe et récemment le Togo ont tout interdit l'abattage et l'exportation.
- Le Kenya, le Ghana et la Namibie ont suspendu les licences d'abattoir par des directives ministérielles.
- L'Égypte et l'Afrique du Sud ont plafonné les exportations annuelles de peaux.

Parallèlement, des programmes de reproduction pilotes sont testés, bien que avec des résultats mitigés, dans des régions telles que Nasarawa (Nigeria), Oromia (Éthiopie) et Centre-Nord (Burkina Faso).

Nous reconnaissons également le leadership de Swire Shipping, qui a volontairement cessé le transport de peaux d'âne, apportant un soutien essentiel à l'application de la réglementation.

Cependant, malgré ces avancées, nous devons faire face à la réalité : le commerce illégal s'enracine de plus en plus, exploitant plus de 3 000 points de passage informels et tirant parti des lacunes réglementaires à travers les frontières. C'est un défi qu'aucun pays ne peut relever seul.

Je tiens à prendre ce moment pour saluer chaleureusement le travail remarquable du Groupe de Travail Technique (GTT) pour leur dévouement, leur expertise et leur rigueur dans le développement de la Stratégie Pan-Africaine pour la Préservation, le Bien-Être et l'Utilisation Durable des Ânes en Afrique.

Cette Stratégie est plus qu'un simple document : elle représente une feuille de route continentale conçue pour guider les États membres dans la sauvegarde des populations d'ânes, la promotion d'un traitement humain et l'assurance de leur contribution durable aux moyens de subsistance et aux économies rurales. Elle reflète une vision partagée d'une Afrique où les ânes ne sont pas seulement protégés de l'exploitation, mais reconnus comme des partenaires indispensables dans notre développement socio-économique. La Stratégie définit des actions coordonnées, des orientations politiques et des cadres de collaboration qui serviront de fondation pour une mise en œuvre nationale et régionale, témoignant de ce que nous pouvons accomplir grâce à l'unité, à l'expertise et à un engagement indéfectible envers le bien-être animal et la résilience.

Mesdames et Messieurs,

La Deuxième Conférence Pan-Africaine sur les Ânes n'est pas seulement un bilan des progrès réalisés : c'est un renouvellement de notre résolution collective. Elle nous offre une plateforme pour :

- Faire le point sur les développements depuis l'adoption du Moratoire de l'UA.
- Identifier les leviers clés pour une mise en œuvre efficace dans tous les États membres.
- Valider et adopter la Stratégie Pan-Africaine et le Plan d'Action.
- Engager des experts pour explorer des solutions pratiques basées sur des preuves.

Dans cette salle, nous avons le pouvoir de dessiner un avenir où les ânes ne sont pas seulement protégés, mais également valorisés, soutenus et intégrés durablement dans nos systèmes socio-économiques. Je vous invite tous, décideurs politiques, partenaires et praticiens, à vous mobiliser pour organiser un forum international sur la préservation des espèces d'ânes. Un forum qui met en lumière la science, présente des innovations et inspire une action mondiale pour un avenir où les ânes prospèrent, en Afrique et au-delà.

Que cette conférence soit mémorable comme un tournant décisif. Un rassemblement où l'Afrique s'est affirmée—non seulement en paroles, mais en actions—pour garantir que ces animaux humbles et résilients continuent de servir les générations futures.
Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette conférence historique.

Merci.

Merci à tous.

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
A l'occasion de la 2ème Conférence Panafricaine pour la Préservation des Espèces Asines an Afrique :
COTE D'IVOIRE, Abidjan, Radisson Blu Hotel
JEUDI 26 JUIN 2025

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Industries Animales et de la Pêche de l'Ouganda ;
- Monsieur le Ministre Fédéral du Développement de l'Elevage du Nigéria ;
- Monsieur le Ministre de l'Elevage et de la Production Animale du Tchad ;
- Monsieur le Ministre de l'Elevage et de la production animale du Cameroun
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et de la Pêche de la Tanzanie ;
- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de Développement Rural et des Productions Animales ;
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- Monsieur le Ministre des Finances et du Budget ;
- Monsieur le Ministre des Ressources Animales et halieutiques ;
- Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Maire de la Commune de Port-Bouet ;
- Madame la Directrice du Bureau Inter-Africain des Ressources Animales ;
- Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la France en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Représentant du Président de la Banque Africaine de Développement ;
- Monsieur le Représentant résident de la FAO ;
- Monsieur le Président de INADES CÖTE d'IVOIRE ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs des Services Vétérinaires Officiels Africains ;
- Monsieur le Représentant du Ministre-Gouverneur du District d'Abidjan ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère des Ressources Animales et halieutiques ;
- Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Département d'Abidjan ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, Directeurs centraux et Chefs de Service ;
- Honorables invités en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles respectés,
- Chers amis de la Presse

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un immense privilège de prendre la parole en cette occasion solennelle, à l'ouverture de la seconde Conférence panafricaine sur la préservation des ânes, ici en terre ivoirienne. Au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, du Gouvernement ivoirien, et en mon nom propre, je vous souhaite la plus chaleureuse bienvenue.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la première Conférence tenue à Dar es Salaam, qui a marqué un tournant décisif dans la prise de conscience collective des menaces qui pèsent sur nos

populations d'ânes, et plus largement sur les moyens de subsistance de millions de familles rurales à travers notre continent.

Depuis cette première conférence, des avancées notables ont été enregistrées. Je tiens ici à saluer la décision historique de l'Union Africaine d'interdire le commerce de peaux d'ânes, en février 2024, une mesure courageuse et salutaire. Elle vient reconnaître l'urgence d'agir face à un commerce destructeur, souvent illégal, qui met en péril non seulement la survie de l'espèce, mais aussi l'équilibre économique, social et culturel de nos communautés rurales.

Mesdames et Messieurs,

Les ânes ne sont pas de simples animaux de trait. Ils sont des acteurs essentiels de l'économie familiale, des alliés du développement local, des vecteurs de résilience dans des zones rurales parfois oubliées. Ils permettent à des femmes d'accéder à l'eau, à des enfants de se rendre à l'école, à des producteurs de transporter leurs récoltes. Leur rôle est irremplaçable.

Pourtant, ces dernières années, l'explosion de la demande internationale, notamment pour la production d'ejiao, a entraîné un abattage massif, cruel, souvent clandestin, de millions d'ânes à travers l'Afrique. Notre continent risque de perdre en quelques années ce que des siècles d'harmonie homme-animal avaient patiemment construit.

La Côte d'Ivoire ne peut rester indifférente. Notre pays, à l'instar de plusieurs États africains, a déjà pris des mesures de restriction et de contrôle. Mais nous savons que seule une action concertée, cohérente, continentale permettra de mettre fin à cette hémorragie.

C'est pourquoi cette conférence revêt une importance capitale. Elle doit aboutir à :

- Un plan d'action africain de sauvegarde des ânes, fondé sur des données scientifiques et des priorités claires ;
- La mise en œuvre effective de l'interdiction du commerce de peaux à travers des législations nationales renforcées ;
- La promotion d'alternatives économiques durables pour les acteurs concernés par la filière ;
- Et surtout, une mobilisation des communautés rurales, sans lesquelles aucune politique ne pourra réussir.

Mesdames et Messieurs,

Cette conférence est une chance. Une chance de faire entendre la voix des plus vulnérables. Une chance d'écrire ensemble une nouvelle page de solidarité africaine. Une chance, enfin, de prouver que développement économique et bien-être animal ne sont pas incompatibles, mais indissociables.

Je vous invite donc, avec gravité mais aussi espoir, à faire de ces jours de travail un moment d'engagement, d'écoute, et d'actions concrètes.

En tant que pays hôte, la Côte d'Ivoire s'engage pleinement à porter les conclusions de cette conférence au niveau des instances régionales et internationales.

Je déclare donc ouverte la deuxième Conférence africaine sur la préservation des ânes en Afrique et vous souhaite des travaux fructueux.

Je vous remercie.

DISCOURS DE CLOTURE DE S.E LE MINISTRE SIDI TIEMOKO TOURE
A l'occasion de la 2ème Conférence Panafricaine pour la Préservation des Espèces Asines an Afrique :
COTE D'IVOIRE, Abidjan, Radisson Blu Hôtel
VENDREDI 27 JUIN 2025

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Industries Animales et de la Pêche de l'Ouganda ;
- Monsieur le Ministre de l'Elevage et de la Production Animale du Tchad ;
- Monsieur le Ministre de l'Elevage et de la production animale du Cameroun ;
- Messieurs les représentants des institutions diplomatiques en Côte d'Ivoire ;
- Madame la Directrice du Bureau Inter-Africain des Ressources Animales ;
- Honorable Guy Marius SAGNA, Député du parlement de la CEDEAO ;
- Messieurs les représentants des Communautés Economiques Régionales ;
- Vénérable DAO Gabala, Sénatrice de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le représentant du Maire de la Commune de Port-Bouet ;
- Monsieur le représentant du Président de INADES CÖTE d'IVOIRE ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services Vétérinaires Africains ;
- Vénérables Chefs traditionnels et Chefs Religieux ;
- Honorables invités en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles respectés ;
- Chers amis de la Presse ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une immense satisfaction de vous rejoindre en cette deuxième journée, et de prendre la parole en cette occasion solennelle, pour la clôture de la Seconde Conférence panafricaine sur la préservation des ânes en Afrique, ici en terre ivoirienne.

Au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Au nom du Gouvernement ivoirien, et en mon nom propre, je voudrais remercier l'Union Africaine à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales, pour le choix de la Côte d'Ivoire à abriter cette conférence de haut niveau.

Je voudrais par la suite remercier particulièrement tous les ministres africains qui portent le sujet de la préservation des ânes en Afrique, notamment mes pairs qui ont effectué le déplacement sur cette terre hospitalière Ivoirienne. Je veux nommer :

Excellence Docteur RWAMIRAMA Bright, Ministre de l'Agriculture, des Industries animales et de la Pêche de l'Ouganda ;

Excellence Professeur ABDERAHIM Awat Atteib, Ministre de l'Elevage et de la Pêche du Tchad ;

Excellence Docteur TAIGA, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun ; Merci sincèrement d'avoir rehausser de par votre présence, l'image et la solennité de cette Conférence. Je tiens à remercier la Coalition Internationale pour les Équidés de Travail (ICWE) à savoir les ONGs BROOKE, SPANA, DONKEY SANCTUARY et WORLD HORSE WELFARE pour leur soutien technique et financier permanent dans la préservation durable des ânes, et la lutte efficace contre le commerce illégal des peaux d'ânes.

Mes remerciements vont également à l'endroit, respectivement (i) des Représentants des Communautés Economiques Régionales, (ii) des Directeurs des Services Vétérinaires et (iii) des Experts Africains en santé animale pour leurs actions de renforcement des politiques nationales et transfrontalières pour promouvoir le bien-être animal, garantir la sécurité alimentaire, maintenir la résilience économique et protéger la biodiversité.

Je remercie sincèrement Monsieur TCHAGBA Laurent, Ministre des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire pour son intérim, pour sa présence effective à la cérémonie d'ouverture, et je remercie tous les autres membres du Gouvernement Ivoirien pour la réussite de cette conférence.

Enfin, je voudrais porter un remerciement spécial à l'endroit du Comité d'organisation pour tous les efforts fournis, pour la réussite de cette conference.

Mesdames et Messieurs

Honorables participants

La Côte d'Ivoire n'est pas restée indifférente au sujet de la préservation des ânes. Notre pays, à l'instar de plusieurs États Africains, a déjà pris des mesures d'interdiction de l'abattage massif des ânes pour l'exportation de leurs peaux.

A ce titre, le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africain peut compter sur la Côte d'Ivoire pour jouer son rôle de leadership pour la mise en œuvre des conclusions issues de ces deux jours de travaux notamment :

- Le plan d'action africain de sauvegarde des ânes ;
- L'interdiction du commerce de peaux d'ânes à travers des législations nationales renforcées ;
- La promotion d'alternatives économiques durables pour les acteurs de la filière asine ;
- La mobilisation des communautés rurales pour la préservation des ânes.

Mesdames et Messieurs,

Les résultats de cette conférence permettront de faire entendre la voix des plus vulnérables, d'écrire ensemble une nouvelle page de solidarité africaine, de prouver que le développement économique et le bien-être animal ne sont pas incompatibles, mais plutôt indissociables.

En tant que pays hôte, la Côte d'Ivoire s'engage pleinement à porter les conclusions de cette conférence au niveau des instances régionales et internationales.

Je voudrais ainsi terminer mon propos en déclarant clos la Deuxième Conférence Panafricaine sur la préservation des ânes en Afrique et, je vous donne rendez-vous à la prochaine conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique.

Je vous remercie.

Remarques de Clôture de S.E. Moses Vilakati, Commissaire de l'Union Africaine pour l'Agriculture, le Développement Rural, l'Économie Bleue et l'Environnement Durable (DARBE)

DEUXIÈME CONFÉRENCE PAN-AFRICAINE SUR LES ÂNES (PADCO-2)

Centre de Conférences Radisson Blu, Abidjan, Côte d'Ivoire | 26 juin 2025

Excellences, Distingués Délégués, Partenaires, Mesdames et Messieurs,

En tout premier lieu, permettez-moi de reprendre les mots puissants de l'Honorable Dr. Rwamirama Bright Kanyontore, ministre de l'Agriculture de l'Ouganda : « L'Afrique doit se lever pour protéger la population d'ânes. » Ces mots capturent l'esprit et l'urgence qui nous rassemblent aujourd'hui, et en effet, ils donnent le ton à cette importante conférence.

Cette réunion a pour objectifs clés :

1. Recevoir une mise à jour sur les progrès réalisés depuis l'adoption de la Décision Exécutive de l'Union Africaine sur une Position Commune et un Moratoire pour la préservation des ânes.
2. Recevoir, discuter et valider le projet de Stratégie Pan-Africaine pour le Développement des Espèces Asines en Afrique, ainsi que son Plan d'Action pour les États membres de l'UA.
3. Adopter la Déclaration d'Abidjan sur la Position Commune et le Moratoire Continental sur l'Abattage des Ânes pour leurs Peaux en Afrique.

Excellences, Distingués Délégués, Partenaires, Mesdames et Messieurs,

À l'issue de ces deux jours de conférence, je suis encouragé par les déclarations faites par les représentants de la Côte d'Ivoire, du Tchad, du Cameroun, du Nigeria, de la Tanzanie, du Kenya et d'autres intervenants, ainsi que par les contributions des Communautés Économiques Régionales et des organisations de bien-être animal, ainsi que par les recherches détaillées présentées par les universitaires. Il est évident qu'à travers cette Deuxième Conférence Pan-Africaine sur les Ânes à Abidjan, l'Afrique s'est exprimée d'une seule voix : nous sommes engagés dans la préservation des ânes et prêts à traduire cet engagement en politiques concrètes, pratiques et actions soutenues, maintenant et à l'avenir.

Nous avons discuté de la manière de transformer la décision sur le moratoire en actions : par le biais de politiques, de législation, d'engagement communautaire, de surveillance et de suivi de base ; et notre application doit être inclusive et ferme pour dissuader les actions illégales à l'intérieur et à la frontière.

Nous avons souligné l'importance des données pour éclairer la prise de décisions à tous les niveaux ainsi que le rôle des partenariats avec des institutions académiques et d'autres partenaires pour quantifier la véritable valeur économique et sociale des ânes dans la résilience rurale.

Nous avons également exploré des voies vers des chaînes de valeur favorables au bien-être, comprenant l'amélioration des services vétérinaires, l'amélioration des pratiques d'élevage et l'atténuation des lacunes en matière de connaissances sur la reproduction des ânes par la recherche, reconnaissant le

rôle de l'âne non comme un produit, mais comme un partenaire dans les systèmes agroalimentaires et le développement en Afrique.

Excellences, Distingués Délégués, Partenaires, Mesdames et Messieurs,

Alors que nous clôturons cette conférence transformative, nous le faisons avec une conviction renouvelée et une meilleure compréhension des étapes à venir. Les dialogues que nous avons eus au cours des deux derniers jours ont éclairé ce chemin.

L'adoption de la Déclaration d'Abidjan sur la Position Commune et le Moratoire Continental sur l'Abattage des Ânes pour leurs Peaux représente un accomplissement majeur. Ensemble, nous avons également validé la Stratégie Pan-Africaine pour les Ânes, qui établit des priorités pour l'action.

En conclusion, je tiens à exprimer la plus profonde gratitude de la Commission de l'Union Africaine à chacun d'entre vous. Au cours des deux derniers jours, votre passion, votre expertise et votre dévouement indéfectible ont enrichi nos délibérations et réaffirmé une vérité puissante : l'Afrique se tient unie dans sa détermination à préserver et à protéger les ânes.

Excellences, Distingués Délégués, Partenaires, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de remercier sincèrement le gouvernement et le peuple de la Côte d'Ivoire pour leur exceptionnelle hospitalité, leur accueil chaleureux et leur aimable organisation de cette conférence, y compris le dîner d'accueil mémorable qui a réellement mis en place le cadre de nos engagements.

Je souhaite également remercier sincèrement tous les gouvernements représentés ici aujourd'hui, ainsi que les Communautés Économiques Régionales (CER), les organisations internationales et les sociétés civiles qui ont grandement contribué à cette conférence. Votre présence et participation active ont enrichi nos discussions et affirmé notre engagement partagé à protéger la population d'ânes en Afrique.

Alors que nous concluons, je vous incite à faire en sorte que les résultats de cette conférence servent de tremplin pour des actions concrètes, une intégration des politiques et une collaboration continue pour garantir la protection et le développement durable des ânes à travers notre continent.

Je souhaite également exprimer ma profonde appréciation au Secrétariat et au Groupe de Travail Technique (GTT) pour leurs efforts infatigables, leur dévouement et leur professionnalisme dans la préparation de cette conférence et dans le soutien au développement de la Stratégie. Nous vous sommes vraiment reconnaissants pour votre engagement envers cette cause et pour avoir posé une base solide pour l'avenir de la préservation des ânes en Afrique.

Excellences, Distingués Délégués, Partenaires, Mesdames et Messieurs,

Dans un esprit de continuité et de responsabilité partagée, j'aimerais saisir cette occasion pour encourager respectueusement l'Honorable Dr. Rwamirama Bright Kanyontore, Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie Animale et des Pêches de l'Ouganda, à envisager la possibilité que l'Ouganda accueille la prochaine Conférence Pan-Africaine sur les Ânes dans deux ans. L'Ouganda a montré un leadership fort et un engagement en faveur de la préservation des ânes, et nous croyons que réunir la prochaine rencontre dans votre pays renforcerait encore l'engagement régional et dynamiserait l'élan vers la mise en œuvre de nos objectifs communs.

Excellences, Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs,

L'Union Africaine reste fermement engagée à faire avancer les résultats de cette conférence à travers ses structures établies et ses organes décisionnels.

La Stratégie et la Déclaration d'Abidjan seront présentées au sein du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur l'Agriculture, le Développement Rural, l'Eau et l'Environnement, dans le but d'obtenir l'approbation de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement. Ce soutien politique de haut niveau est crucial pour garantir que la préservation des ânes soit une priorité dans les agendas nationaux et régionaux. De plus, l'UA, à travers l'UA-BIRA, est en train d'établir un Programme dédié aux Ânes visant à coordonner la mise en œuvre, à soutenir les États membres et à suivre les progrès à travers le continent.

Cela reflète un engagement institutionnel clair et durable pour la sauvegarde des populations d'ânes en Afrique, maintenant et à l'avenir.

Ensemble, nous avons marqué l'histoire. Maintenant, ensemble, nous devons façonner l'avenir.

BON VOYAGE DE RETOUR CHEZ VOUS

QUE DIEU VOUS BÉNISSE TOUS

QUE ALLAH BÉNISSE L'AFRIQUE

Annexe 3 : Présentation PowerPoint Les points forts de la stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes en Afrique, par le Dr Hiver Boussini















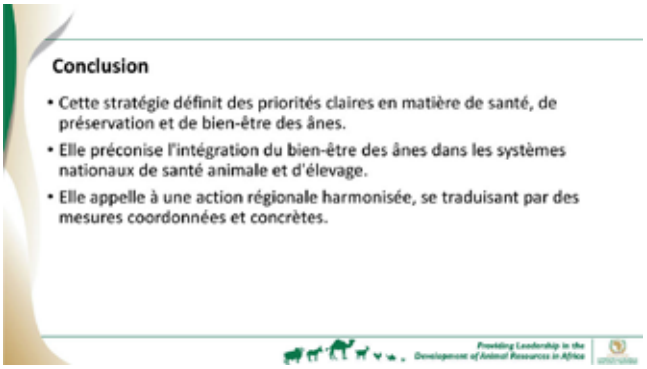



6. Accélérer la collaboration, les partenariats et la mobilisation des ressources pour un programme continental coordonné sur la préservation et la gestion des ânes.


7. Catalyser des actions coordonnées visant à protéger les ânes et les communautés qui en dépendent.


But
OBJECTIFS STRATÉGIQUES
1
2
3
4
5
6
Améliorer la santé et le bien-être des ânes
Entreprendre et diffuser des recherches pertinentes sur les ânes
Renforcer la collaboration, la mobilisation des ressources et la coordination pour la mise en œuvre de la stratégie


Goal
OBJECTIFS STRATÉGIQUES
1
2
3
4
5
6
Améliorer la santé et le bien-être des ânes
Entreprendre et diffuser des recherches pertinentes sur les ânes
Renforcer la collaboration, la mobilisation des ressources et la coordination pour la mise en œuvre de la stratégie


Conclusion
• Cette stratégie définit des priorités claires en matière de santé, de préservation et de bien-être des ânes.
• Elle préconise l'intégration du bien-être des ânes dans les systèmes nationaux de santé animale et d'élevage.
• Elle appelle à une action régionale harmonisée, se traduisant par des mesures coordonnées et concrètes.


"When a woman loses a donkey, she becomes a donkey herself"
Recommandation
• PADCO-2 à la validation pour améliorer et s'approprier la stratégie, et l'approuver pour passer au processus STC en vue de son adoption.
Quand une femme perd un âne, elle devient elle même un âne


Thank you | Merci | شكراً لك | Obrigado | Gracias | Asante

Annexe 4 : Ordre du jour

2E CONFÉRENCE PANAFRICAINE SUR LES ÂNES

Thème : L'engagement de l'Afrique en matière de politique et de pratique pour la préservation de l'âne maintenant et à l'avenir

26 - 27 juin 2025, Radisson Blu Hotel Conference Centre, Abidjan, Côte d'Ivoire

PROGRAM

HEURE	SUJET	FACILITATEUR *Prof. Cheikh Ly*
	SESSION I *Président de la séance :- Dr Hiver Boussini-UA-BIRA*	
	Définition de l'ordre du jour	
9.00 – 11.30	Inscription et divertissement	MC
	Hymne national de la Côte d'Ivoire et hymne de l'UA	
	Mot de bienvenue • *Maire du conseil municipal*	
	Messages de bonne volonté de la part des représentants de : • *Coalition internationale pour les équidés de travail [TDS, SPANA, WHW et Brooke]* • *Organisation mondiale de la santé animale [OMSA]* • *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* • *Communautés économiques régionales (CER) - CEDEAO*	
	• *Thème et objectif de la conférence* • *Aperçu de la stratégie panafricaine pour la préservation, le bien-être et l'utilisation durable des ânes*	Dr Hiver Boussini [UA-BIRA]
	Déclarations des ministres des États membres	
	• *Ministère de l'élevage et de la pêche, Secrétaire permanent adjoint, Tanzanie*	L'hon. Mhinte Abdoul Rajab
	• *Ministère de l'Elevage et de la Production Animale - Tchad*	Prof. Abderahim Awat Atteib
	• *Ministre de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales du Cameroun*	Dr. Taïga
	• *Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ouganda*	Dr. Rwamirama Bright Kanyontore
	• *Ministère Fédéral du Développement du Stock Vivant Fct Abuja - Nigeria*	L'hon. Idi Mukhtar Maiha
	• *Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable à la Commission de l'Union africaine*	Dr Huyam Salih, Directrice de l'UA-BIRA
	Ouverture officielle par le Premier Ministre, Côte d'Ivoire	Hon. Robert Beugré Mambé
11.30 - 12.00	***Séance d'information à l'intention des médias et pause-santé***	Secrétariat

SESSION 2 *Président de la session : Directrice – UA-BIRA*		
Statut des espèces d'ânes en Afrique		
12.00 – 12.15	• • Aperçu du statut d'âne en Afrique	Dr. Elynn Njeri, UA-BIRA
12.15 – 12.30	• • Impact des maladies et des blessures sur les ânes qui travaillent	Dr. Girma Birhan, Brooke Ethiopia
12.30 – 12.45	• • Compréhension de la chaîne de valeur des ânes : étude de cas au Kenya, cartographie, gouvernance, défis et équité	Dr. James Kithuka, UON
12.45 – 13.00	• • Les ânes qui travaillent sont des atouts vitaux pour la résilience des communautés en cas de catastrophes	Dr. Lutege, DVS, TZ
13.00 – 14.00	***Pause déjeuner***	Secretariat
SESSION 3 *Président de session : Ministre des ressources animales et de la pêche, Côte d'Ivoire*		
Pan African strategy for the preservation, welfare and sustainable utilization of donkeys		
14.00 – 14.15	• Impact du commerce/exportation de peau d'âne sur la population d'ânes en Afrique : étude de cas dans certains États membres de l'UA	Dr. Phillip Mshelia
14.15 – 14.30	• Répondre à la demande mondiale et à la disponibilité de la gélatine pour la peau d'âne [ejiao] dans l'Union européenne	Wiebke Plasse, WTG
14.30 – 14.45	• Des ânes volés des futurs volés - les impacts du commerce de la peau d'âne sur les femmes et les enfants africainstrade on the African women and children	Dr. David Obiero
14.45 – 15.00	***Questions et réponses***	
15.00 – 15.30	• Présentation de la stratégie et du plan d'action	Dr. Camille Laure Nguekeng, UA-BIRA
15.30 – 15.40	• Déclaration d'Abidjan sur le moratoire de l'interdiction du commerce et des exportations de peau d'âne en Afrique	Dr. Hiver Boussini, UA-BIRA
15.40 – 16.00	• Session plénière	
FIN DU JOUR 1		
Dîner du soir - Pays hôte Côte d'Ivoire		
JOUR 2 : 27 juin 2025		
HEURE	**SUJET**	**MODÉRATEUR**
	• Arrivée et enregistrement	
SESSION 4 *Président de la session : OMSA*		
Coordination des partenariats et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie et du moratoire		
8.30 – 8.50	• Les institutions de formation vétérinaire comme catalyseurs pour la préservation durable des ânes en Afrique : le cas de l'EISMV de Dakar	Prof. Yalace Kabore, DG EISMV.
8.50 – 9.10	• Collaboration et coordination entre plusieurs organismes pour la mise en œuvre du moratoire ; le cas du Kenya	Dr. Maryanne Mwimali, Kenya
9.10 – 9.30	• Actions politiques et défis dans d'autres régions (Pakistan, Asie, Brésil et Amérique latine) Études de cas	Naem Abbas, Pakistan, Eduardo Santurtun, TDS

9.30 – 10.00	• Retour d'information des CER sur le commerce de la peau d'âne dans leurs régions UEMOA, SADC, IGAD/ ICPALD, CEDEAO, CAE et CEEAC	Facilitator
10.00 – 10.30	***Pause santé***	Secretariat
SESSION 5 *Président de la session : FAO*		
Déclarations d'engagement des partenaires sur la mise en œuvre de la stratégie et du moratoire		
10.30 -11.30	• Statements from donkey owners' Associations	Representatives
	• Le Sanctuaire des ânes [TDS] • World Horse Welfare [WHW] • Société pour la protection des animaux à l'étranger [SPANA] • Brooke \| Action pour les chevaux de travail et les ânes	
	• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	
	• OMSA - Organisation mondiale de la santé animale	
	• Assemblée législative d'Afrique de l'Est (EALA)	Mme Veronica Babirye, EALA
	• Parlement de la CEDEAO	L'hon Guy Marius Sagna
	• Parlement panafricain	Mariam Gabala Dao
SESSION 7 *Président de session : Ministre des ressources animales et de la pêche, Côte d'Ivoire*		
11.30 – 1.00	• Communiqué final	Dr Elynn Njeri ; UA-IBAR
	• Déclaration d'Abidjan sur la préservation et le moratoire de l'âne	Ministre de l'élevage et de la production animale du Tchad
	• Vote de remerciements	Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Élevage
	• Mot de la fin	Commissaire DARBE
	• Prix des ministres	
	• Clôture officielle	Ministre des ressources animales et de la pêche, Côte d'Ivoire
1.00 – 15.00	***Pause déjeuner***	Secrétariat
Fin de la Conférence et Départ des Participants		

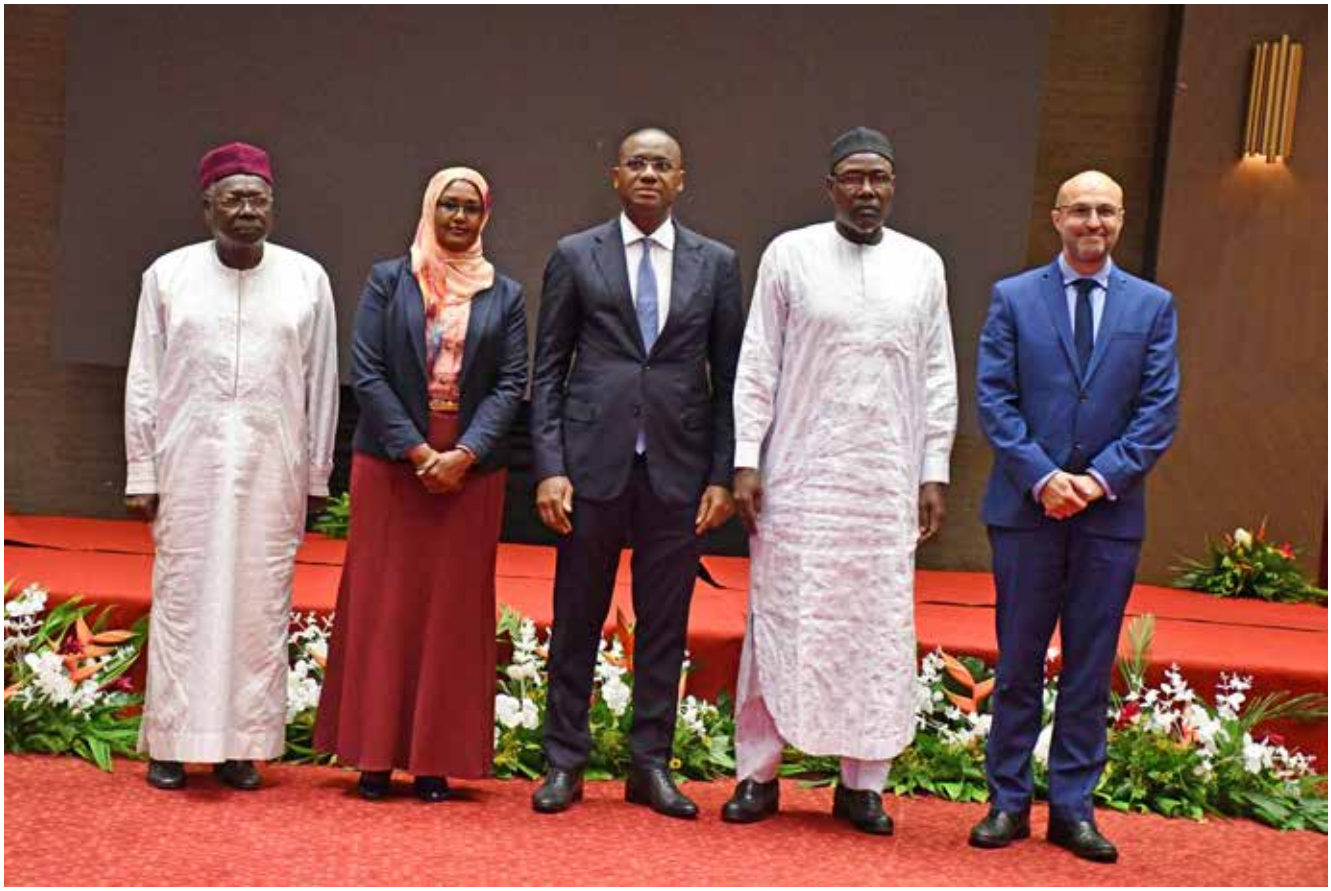
Annexe 5 : Galerie de Photos






ICWE
SPANA


Brooke






L'engagement politique et pratique de l'Afrique en faveur de la préservation des ânes Aujourd'hui et à l'Avenir
2ÈME CONFÉRENCE PANAFRICAINE SUR LES ÂNES
26 - 27 juin 2025
Abidjan, République de Côte d'Ivoire








Africa's Commitment in Policy and
Practice to Donkey Preservation
Now and in the Future
2ND PAN AFRICAN DONKEY
CONFERENCE
SPANA











L'âne est souvent un assistant invisible, et un assistant invisible - et manque donc souvent dans les politiques et stratégies de développement des ressources animales, avec son bien-être tragiquement négligé

AFRICAN UNION
INTERAFRICAN BUREAU
FOR ANIMAL RESOURCES

+254 (20) 3674 000
ibar.office@au-ibar.org
www.au-iabr.org
Kenindia Business Park, Museum Hill,
Westlands Road, Nairobi, Kenya